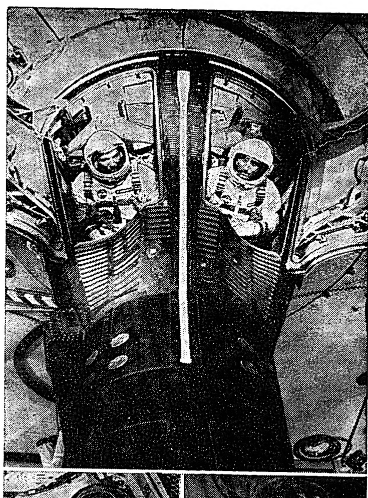
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie (A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 1 DECEMBRE 1965 | No 3





La prochaine étape du programme spatial américain comportera le lancement de deux capsules. On lancera tout d'abord Gemini 7 pour un long vol de 14 jours, soit 209 orbites terrestres, et Gemini 6 qui n'avait pu être lancé à la suite d'une défectuosité dans le mécanisme de la fusée Agena qui devait l'accompagner. Un rendez-vous des deux capsules est prévu pour cette fois-ci. A un certain moment, ils seront donc quatre Américains à orbiter, qui sont en haut à gauche, Walter Schirra et à droite Thomas Stafford et au bas à gauche Frank Borman et à droite James Lovell.

Balcer avec les libéraux?

Québec (PC) Interrogé pour savoir s'il songe à joindre les rangs du parti libéral québécois, M. Léon Balcer, qui se trouvait parmi les délégués au congrès annuel de la Fédération libérale du Québec, a déclaré: "C'est possible".

L'ex-député conservateur de Trois-Rivières aux Communes a expliqué sa présence au congrès de la FLQ en ces termes: "Je m'intéresse à la politique et je suis venu au congrès à titre d'observateur.".

En réponse à des questions, il a déclaré: "Ce n'est pas tant le parti qui m'intéresse que l'équipe qui le dirige

M. Balcer, qui fut un temps chef de l'aile québécoise du parti conservateur national, a ajouté: "Ma présence ici montre que j'ai abandonné définitivement la politique fédérale".

Il a participé à l'ouverture du congrès et il a assisté dans la matinée de samedi à une table ronde de quelque trois cents délégués sur le problème agricole québécois. Il a décrit cette table ronde comme ayant été "très intéressante".

M. Balcer a abandonné la politique fédérale durant l'été et peu de temps après il était nommé directeur et coordonnateur pour le Québec des fêtes du Centenaire de la Confédération.

Le Canada ne sera prospère que dans l'unité

Le gouverneur général

Ottawa (PC) — Le gouverneur général a mis les Canadiens en garde, contre les dangers d'une division qui priverait le Canada d'un avenir qui s'annonce brillant.

Le général Vanier prenait la parole au banquet marquant le 40e anniversaire de la Légion canadienne. Trois chefs politiques, MM. Pearson, Diefenbaker et Tommy Douglas assistaient à la réunion.

Le premier ministre Pearson, le leader conservateur John Diefenbaker, et le chef du NPD T. C. Douglas ont échangé des bribes de conversation alors qu'ils partageaient la table d'hôte au souper anniversaire de l'organisme.

Il n'y avait aucun signe de rancoeur électorale alors que les trois hommes ont conversé et ri ensemble à la réception qui précédait le souper.

Mises en garde du général Vanier

Au cours du banquet, ils ont entendu le gouverneur général Vanier, grand patron de la légion, mettre en garde les chefs de l'association de tout le pays contre "la tentation de se retirer par désenchantement" en face des grands problèmes de notre époque.

Le général Vanier est ensuite sorti du texte qu'il avait préparé et a, de nouveau, fait un plaidoyer en faveur de l'unité nationale. "Notre pays, a-t-il dit, jouit d'une force incroyable, aussi bien par son peuple que par ses ressources. Notre pays a un avenir brillant qui ne lui est promis qu'au prix de la fraternité et de l'unité".

'Divisés, a-t-il ajouté, nous troquerions notre prospérité pour la pauvreté. L'avenir du Canada est fonction de son unité. Je compte sur chacun de vous pour me seconder dans cette tâche".

Un toast à la Légion

En portant un toast à la Légion, M. Pearson a déclaré qu'elle peut être fière qu'au cours de ses 40 années d'existence, "elle s'est bien acquittée de poursuivre" ses objectifs. Ces objectifs comprenaient un meilleur traitement des anciens combattants, de leurs dépendants et des familles de ceux qui sont morts.

En badinant, il a félicité la Légion — dont il est membre — d'avoir réuni M. Douglas, M. Diefenbaker et lui-même, eux qui récemment n'ont pas pu se rencontrer, se promenant d'un bout à l'autre du pays "se jurant l'un et l'autre un dévouement éternel."

Il a parlé de ses rivaux politiques comme de ses "camarades parlementaires" et a jeté un coup d'oeil vers M. Diefenbaker.

Auparavant, le ministre des Anciens combattants, M. Teillet, et le ministre de la Défense, M. Hellyer, s'étaient joints aux leaders au cours de la réception.

Le brigadier-général Alex Ross, l'un des premiers présidents de la Légion, a déclaré, au cours du banquet, qu'il croyait s'apercevoir que des gens oubliaient les sacrifices en vies humaines consentis au cours des deux grandes guerres.

Le vieil officier, dans ce qu'il a appelé "son dernier message" à la Légion, lui a recommandé de "ne jamais oublier".

Initiative du Comité des Jeunes de l'A.C.F.A.

Les jeunes d'Edmonton ont dansé...

Le Comité des Jeunes de l'A.C.F.A. (Cercle local d'Edmonton) s'est lancé corps et âme dans sa première réalisation d'envergure: le Bal de la Ste-Catherine. Et pour une première, nous pouvons affirmer que ce fut un véritable succès. Ce bal qui eut lieu dimanche dernier, le 28 novembre, à l'école du Sacré-Coeur réunit près de 200 jeunes Canadiens français des quatre coins de la ville.

La soirée était sous les auspices du Comité des Jeunes, mais les cinq clubs canadiens-français de la ville, clubs de jeunes bien entendu, avaient participé à l'organisation. Chacun avait fait sa part, depuis la décoration de la salle jusqu'à la préparation du goûter.

Il était entendu qu'une 'Catherinette' officielle et représentative serait choisie parmi les candidates présentées par les clubs. A cette fin, le club Montcalm avait nommé Mlle Hélène Savard, le club La Salle avait choisi Mlle Rose-Marie Guertin, le club Lajeunesse était représenté par Mlle Brigitte Magnan, le club Alouette pour sa part était représenté par Mlle Madeleine Baril et enfin, le nouveau club Jeunesse Joviale était représenté par Mlle Thérèse Baril. C'est cette dernière qui remporta le titre.

Le jury de cette compétition était composé de M. et Mme Léonard Rousseau, M. Gabriel Audy, président du Comité des Jeunes de l'A.C.F.A. locale, Mlle Emma Schaub et Mlle Micheline Bédard.

Tout au long de la soirée, dont M. Léonard Rousseau était le maître de cérémonies, la danse fut entrecoupée de chants par le choeur des "Copines". C'est une équipe de jeunes filles de l'Académie Assomption qui est en train de se tailler une réputation très enviable à Edmonton. Ce choeur est composé de Mlles Yvette Baril, Lorraine Nobert, Doris Goudreau, Joanne Pétrin, Madeleine Dozois, Michelle Diamond, Georgette Doré et Gloria Hittinger.

Nous souhaitons que ces interprètes soient en mesure bientôt de pouvoir endisquer.

Nous sommes certains que ce serait un vrai succès.

Puisque nous en sommes à la musique, nous voudrions remercier l'orchestre des "New Mascots" qui nous a fait danser toute la soirée.

La soirée s'est terminée par un délicieux goûter servi vers onze heures.

Nous ne voudrions pas oublier de mentionner la présence de quelques visiteurs de marque, parmi lesquels Mgr R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, le R.P. Chevrier, o.m.i., curé de St-Joachim et le R.P. C. Tourigny, o.m.i., vicaire à la même paroisse.

Nous croyons pouvoir affirmer que les jeunes, à la suite de cette expérience, sont en mesure de s'organiser de sains loisirs, à condition de recevoir l'appui nécessaire. Il est à souhaiter que d'autres organisations du genre se multiplient et donnent à tous la chance de s'amuser ensemble, sous la bannière de nos clubs paroissiaux.

Lorsqu'on parle de nous...

Edmonton a maintenant de nombreux gratte-ciel

Edmonton (PC) — Au cours de la décennie 1950, une aile de 15 étages de l'hôtel MacDonald surplombait le quartier des affaires de la ville d'Edmonton alors en pleine expansion. Puis survint une explosion au sein de la population et dans le domaine de la construction. Dès lors, les architectes se mirent à construire des gratte-ciel et la silhouette d'Edmonton a été couronnée cette année par la structure de l'édifice le plus élevé, érigé à l'ouest de Toronto.

Les vieilles maisons construites, il y a près d'un siècle, sur la rive Nord de la rivière Saskatchewan Nord, dans le bas de la ville, ont été remplacées par d'imposantes maisons de rapport. Dans le quartier commercial, des immeubles à bureaux de plusieurs étages ont remplacé de petites boutiques vétustes.

Centre municipal

En 1962, les autorités municipales ont été saisies d'un projet de rénovation du quartier de l'hôtel de ville en prévoyant un complexe de plusieurs millions de dollars comprenant des immeubles à bureaux, des maisons de rapport et des magasins. On est actuellement en train de construire dans ce centre municipal la gare du CN qui sera surmontée d'une tour de 25 étages qui deviendra le nouveau point de repère de la ville, ainsi qu'une bibliothèque, un bureau de poste et deux immeubles à bureaux, le tout représentant des investissements de $20,000,000. Ailleurs dans le bas de la ville, le Canadien Pacifique a entrepris la construction au coût de $10,000,000, d'un hôtel de 36 étages et une société a investi $1,000,000 dans la construction d'un immeuble à bureaux de 10 étages. Les plans prévoient également la construction de tours jumelées de 16 étages dont la construction est évaluée à $6,000,000.

La Compagnie de téléphone de l'Alberta se propose de construire un nouveau siège social à l'extrémité est du centre civique. Il s'agirait d'un édifice de 30 à 35 étages. On songe également à ériger un palais du commerce ainsi qu'un auditorium au coût de $14,500,000. Les contribuables ont rejeté ce plan par une faible majorité lors d'un plébiscite tenu en 1963. Il est également question de construire dans un avenir plus ou moins rapproché un immeuble domiciliaire de 40 étages.

Le maire Dantzer a annoncé que la ville reviendra à la charge avec son projet de construction d'un auditorium, d'un théâtre et d'un palais du commerce, en vertu de la loi de rénovation urbaine, après avoir entrepris une autre évaluation du coût de l'expropriation des terrains.

"Nous ne faisons en réalité que rattraper le temps perdu en ce qui a trait aux besoins de la ville", a commenté le maire Vince Dantzer qui a assumé ses fonctions cette année. 'Nous sommes en train de développer le coeur de la ville, un secteur vital.

Population

De 1950 à 1960, la population d'Edmonton est passée de 200,000 à 270,000. Cependant, à la fin de septembre de cette année, elle dépassait 357,000 habitants.

Le commissaire G.C. Hamilton a dit que les plans futurs en construction signifient que la ville ne profite pas d'une prospérité passagère. "On ne peut être plus à l'épreuve d'une régression que nous le sommes présentement", a-t-il dit.

Le Droit

M. Thompson est réélu chef national du Crédit social

Edmonton. — M. Robert Thompson a été réélu chef national du crédit social. Les délégués au congrès quadriennal du parti lui ont donné la victoire sur ses deux adversaires dès le premier tour de scutin.

M. Thompson, qui est âgé de 51 ans, a été élu chef du parti en 1961, et représente le comté de Red Deer (Alberta) aux Communes depuis 1962. Deux de ses collègues aux Communes, MM. Bert Leboe (Cariboo) et H.A. Olson (Medecine Hat), briguaient les suffrages à la tête du parti.

M. Thompson s'était attaqué à M. Olson, dont il a dit "le manque d'ambition n'est certes pas son trait dominant". Au sujet de M. Leboe, M. Thompson a dit qu'il briguait les suffrages uniquement parce qu'il croyait nécessaire de permettre aux délégués de voter.

Au cours de la journée les délégués ont adopté plusieurs résolutions qui feront partie du manifeste politique du crédit social.

Ils ont réclamé la création d'un comité parlementaire formé de représentans de tous les partis qui enquêteraient sur les mesures à prendre pour hausser les revenus des agriculteurs.

Les congressistes ont également réclamé un régime de prix double pour le blé. En vertu de ce système, il y aurait un plancher pour le prix du blé sur le marché domestique et le gouvernement subventionnerait le blé vendu à l'étranger.

Une autre résolution prévoit la revision de la loi fédérale des faillites, en vue de la rendre plus sévère et d'empêcher les faillites frauduleuses "devenues si fréquentes au cours des dernières années".

Les délégués ont convenu que la gendarmerie royale devrait jouir de pouvoirs accrus et que les députés créditistes devront s'efforcer d'assurer que les commissaires de la gendarmerie ne subissent pas de pressions politiques.

Décès de la reine-mère Elisabeth à Bruxelles

Bruxelles (AFP) — **La reine mère Elisabeth de Belgique, âgée de 89 ans, est décédée d'une crise cardiaque. Tel est le communiqué officiel publié par le palais de Bruxelles.**

Immédiatement après l'annonce du décès de la reine Elisabeth, le roi Baudouin, petit-fils de la défunte, la reine Fabiola, l'ex-roi Léopold III, fils de la reine Elisabeth et les autres membres de la famille royale, se sont rendus au château de Stuyvenberg, près de Bruxelles, résidence de la disparue.

On prévoit que la cour observera un deuil d'une durée d'un mois.

La reine mère Elisabeth de Belgique était la troisième fille du prince Charles Théodore, chef de la branche ducale de la maison de Wittelsbach, et de la duchesse Marie-Joséphine de Bragance, infante du Portugal. Elle était née le 25 juillet 1876 au château de Possenhofen, en Bavière.

Elle avait rencontré son futur mari, le second fils du comte de Flandre, qui devait devenir roi des Belges sous le nom d'Albert 1er, au cours des fêtes données à la cour de Vienne, à l'occasion du 50e anniversaire du couronnement de l'empereur François Joseph.

Quand la première guerre mondiale survint, Elisabeth conduisit ses enfants en Angleterre puis retourna aux côtés du "roi chevalier". Elle accomplit pendant quatre ans le rôle d'infirmière auprès des blessés du front. **La mort tragique du roi Albert, en escaladant un rocher dans les Ardennes belges, en février 1934, fut pour elle une perte atroce.**

Durant l'occupation allemande en 1940, la reine Elisabeth mena une vie retirée. **Le prestige dont elle jouissait a aidé la dynastie belge à sortir indemne de la "crise royale" et des remous politiques qui agitèrent la Belgique après la libération.**

Dans les dernières années de sa vie, la reine se consacra presque uniquement aux arts et plus spécialement à la musique. Le concours international de piano qui porte son nom jouissait d'un renom universel.

La Survivance offre ses sympathies à Mme Cairns, consul de Belgique ainsi qu'à tous les Belges qui vivent parmi nous.

Le Consul de Belgique annonce qu'il y aura un service funèbre pour le repos de l'âme de Sa Majesté la Reine Elisabeth de Belgique samedi le 4 décembre à 10 h 30, en l'église St-Joachim.

Mme Vanier, chancelier de l'Université d'Ottawa

Ottawa — L'épouse du gouverneur général, madame Georges Vanier, a été nommée Chancelier de l'Université d'Ottawa, maintenant réorganisée.

Elle entrera en fonctions à la mi-février. Son mandat est de quatre ans et peut être renouvelé.

Fondée en 1848 par les Pères Oblats, cette université bilingue est dirigée depuis le mois de juillet dernier, par un Bureau de gouverneurs composé en grande partie de laïques. La nouvelle organisation a gardé le poste de chancelier qui avait toujours été occupé auparavant par l'archevêque catholique d'Ottawa.

Mme Vanier n'est pas la première femme à devenir chancelier d'une université canadienne. Madame Phyllis G. Ross occupe le même poste à l'Université de la Colombie-Britannique.

La France devient la 3e puissance spatiale

Paris — En plaçant sur orbite son premier satellite "A-1" à l'aide de la fusée "Diamant", la France est devenue sans conteste, la troisième puissance spatiale au monde, après l'URSS et les Etats-Unis. Certes, c'est 8 ans après le lancement du premier spoutnik soviétique de 170 livres lancé le 4 octobre 1957 et le premier Pamplemousse américain de 3 livres lancé deux mois après, que la France a accédé à cette technique essentielle de l'exploration spatiale. Mais elle a accédé d'emblée, du premier coup. C'est une victoire des savants, ingénieurs et techniciens français. Tout, la fusée "Diamant", le satellite "A-1" étaient entièrement français et la base de Hammaguir avait été également construite entièrement par les ingénieurs français.

Le coup d'essai a donc été un coup de maitre. Dans le domaine spatial c'est particulièrement significatif, d'autant plus que le retard du lancement de quelques jours sur la date prévue depuis plusieurs mois est négligeable. Et si l'on songe que le programme Diamant a été lancé, il y a plusieurs années avec comme objectif de lancer le premier satellite entre le printemps 1965 et le printemps 1966 on constate que cet objectif a été, en définitive, atteint dans les meilleurs délais.

Cette "première spatiale" française ne marque qu'un début, car trois autres fusées Diamant sont prêtes ou presque. Si le ministère des armées, satisfait avec l'expérience n'utilise pas d'autres fusées Diamant pour lancer d'autres A-1, elles pourront alors servir à lancer des satellites plus perfectionnés D-1 et D-2 qui sont prêts, en particulier D-1.

Les nouvelles dispositions sur les indulgences

ROME (CCC) — Le Pape a examiné lui-même le projet de nouvelles dispositions sur les indulgences, puis il l'a confié pour étude au cardinal Journet. Celui-ci a formulé ainsi son opinion au sujet de ce travail:

"En résumé, je ne puis que me déclarer heureux du travail approfondi fourni par les auteurs de la présente relation".

En ce qui concerne la réforme des indulgences partielles, le cardinal Journet a écrit:

"La nouvelle discipline me parait réaliser un grand progrès par sa sobriété et par sa décision de renoncer à "tout comput" et à tout ce qui rappellerait la mathématique dans l'octroi des indulgences . . . Elle permet d'insister — on ne le fera jamais assez — sur la ferveur et l'importance primordiale de la vertu théologale de charité:

1) — Qui seule nous insère dans la communion des saints, permettant la réversibilité sur nous des satisfactions surabondantes du Christ, de la bienheureuse Vierge Marie et des saints, bref, du "trésor de l'Eglise";

2) — Qui seule donne une valeur satisfactoire à nos propres actions et bonnes oeuvres".

Le Comité des Jeunes du Cercle local de l'A.C.F.A. invite tous les jeunes garçons et filles de 6 à 12 ans à la

"Journée du Samedi"

dès cette semaine

au gymnase de l'école Ste-Catherine

10915 - 10e rue

à 10 h a.m.

Grâce à l'Association Canadienne des Centres de Loisirs, trois jeunes filles d'Edmonton sont allées suivre des cours de Loisirs au Québec l'été dernier. Ces trois jeunes filles sont: Mesdemoiselles Céline Belzile, Michelle Diamond et Marguerite Blais. Elles sont revenues enthousiasmées de ce qu'elles ont appris et elles acceptent volontiers de vous en faire bénéficier.

●

Alors que les réunions hebdomadaires se tiendront normalement de 10 h a.m. à 2 h p.m., cette première rencontre se terminera avant le dîner et les parents sont cordialement invités à venir se renseigner sur les activités qui se dérouleront à cette "Journée du Samedi".

●

Evidemment, ces jeux occasionneront des dépenses et on demande aux parents qui le peuvent de débourser trois dollars par enfant lors de l'inscription. Des bienfaiteurs seront trouvés qui combleront les déficits.

●

Les deux premières réunions auront lieu les 4 et 11 décembre, après quoi les activités reprendront en janvier, après les Fêtes.

Paul Lacoste, membre de la commission Laurendeau-Dunton

Ottawa — M. Paul Lacoste, co-secrétaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a été nommé membre de la Commission au poste laissé vacant par le départ de M. Marchand.

C'est le premier ministre Pearson qui a fait part de la nouvelle, M. Lacoste est avocat et âgé de 42 ans. Il est chargé de cours à l'université de Montréal et a écrit plusieurs articles sur les problèmes de l'éducation.

La nomination de M. Lacoste porte à 10 le nombre des membres de la Commission, dont quatre sont Canadiens français.

Dans sa déclaration, M. Pearson n'a pas fait allusion à M. Marchand qui a abandonné son poste en septembre pour se porter candidat libéral aux élections du huit novembre.

L'ancien président de la Confédération des syndicats nationaux a été élu député de Québec-ouest, défaisant le créditiste Lucien Plourde. De nombreuses rumeurs le donnent comme député ministrable.

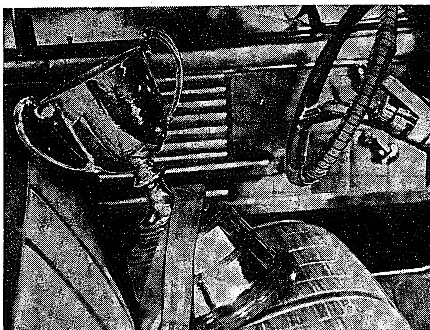
M. Lacoste a été nommé co-secrétaire avec M. Neil Morrison en août 1963. Au début de l'année, M. Lacoste est retourné à la pratique du droit et ne travaillait pas à plein temps pour la Commission. C'est son collègue M. Morrison qui est responsable du personnel composé de 100 employés.

M. Lacoste a fait ses études universitaires à Montréal, Chicago et Paris et a des diplômes en droit, philosophie et littérature.

La bibliothèque de l'Université

La bibliothèque de l'Université de l'Alberta compte actuellement environ 500,000 volumes, mais on prévoit accroitre ce total à 3 millions de livres pour 1975-76. Telle est, du moins, la recommandation du Comité de la Bibliothèque universitaire que le Conseil général a acceptée.

On a donné cinq principales raisons pour l'expansion des locaux et l'achat d'un plus grand nombre de livres. Ce sont: 1) Le nombre d'étudiants grandissant, 2) le fait qu'il y aura trois ou quatre fois plus de gradués d'ici dix ans, 3) le besoin essentiel qu'ont les étudiants de se tenir au courant dans le domaine de l'information mondiale, 4) le besoin d'Edmonton de posséder de grandes collections à cause de son isolement géographique, 5) le besoin urgent de collections scientifiques spécialisées qui manquent présentement.



Alors que les deux équipes travaillaient ferme pour l'obtention de la coupe Grey, samedi dernier à Toronto, celle-ci reposait dans l'automobile de Reg Brown de Toronto, fiduciaire du trophée. On sait que les Tiger-Cats d'Hamilton ont remporté la victoire 22-16 sur les Blue Bombers de Winnipeg.

Editorial

LA SURVIVANCE

On avait prévu, lors du dernier congrès de Bonnyville, de réserver une période de discussion au sujet de La Survivance. Malheureusement, les discussions au sujet des résolutions à adopter ont été plus longues que prévu et le temps a manqué pour jeter un coup d'oeil sur les problèmes du journal.

La question du journal nous touchant de très près, nous nous permettons d'y revenir, ne fut-ce que pour élaborer quelques idées.

Nous sommes, on le sait, l'organe officiel de l'A.C.F.A. A ce titre, nous croyons pouvoir dire que nous nous considérons comme un de ses porte-parole officiels, un de ses principaux moyens d'information et de vulgarisation, un lien efficace entre tous les franco-albertains, membres ou non de l'Association.

C'est là, croyons-nous, notre mission. Servir les franco-albertains, la cause française, pour et par l'A.C.F.A. d'abord.

A cette fin, nous faisons tout en notre possible pour donner plus de valeur aux nouvelles émanant de l'Association, à ses activités propres, ou aux nouvelles ou activités de groupes qui lui sont affiliés. En rattachant notre mission à l'A.C.F.A., nous croyons être plus en mesure de rendre service car, qu'on le veuille ou non, qu'on l'admette ou pas, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta nous représente, Canadiens français, vis-à-vis des autorités. Connaissant le mieux nos problèmes, c'est elle qui est le plus en mesure d'y apporter les solutions efficaces.

C'est à tort, cependant, qu'on se fie presque exclusivement au Secrétariat général pour fournir les nouvelles nous concernant. Certes, nous sommes plus en mesure d'obtenir des nouvelles de cette source, mais il ne faut pas non plus négliger toutes les autres artères possibles. Nous pensons en particulier aux Cercles locaux ou régionaux; il y a certainement des activités ou des décisions qui sont prises à ce niveau dont nous n'entendons jamais parler . . . ou dont nous prenons connaissance beaucoup trop tard pour pouvoir en faire une nouvelle. N'y aurait-il pas lieu de nommer un responsable, dans ces cercles, qui se chargerait de préparer un compte-rendu ou rapport pour La Survivance, indépendamment du procès-verbal qui sera envoyé au Secrétaire général?

Nous voyons là deux facteurs importants: cela occasionnerait un regain d'intérêt pour le journal en lui donnant un caractère plus local et cela permettrait aussi de faciliter le lien entre franco-albertains. Trop souvent ne sommes-nous pas au courant du travail qui se fait ici et là mais qui, pourtant, bénéficie à toute la population francophone, même à son insu.

Nous avons parlé plus haut d'intérêt accru au journal en lui donnant un caractère plus local. C'est un des points sensibles, faibles même, de notre hebdomadaire et que l'on ne manque pas de nous reprocher assez souvent. Nous acceptons la critique, mais dans la mesure où elle est fondée et dans la mesure de nos possibilités. Il est bien évident que ne pouvons, et vraisemblablement ne pourrons jamais être "local" comme peut l'être un journal de ville ou de village. On doit se souvenir et admettre comme principe de base que nous devons servir et intéresser la province tout entière d'abord. Cela n'exclut pas pour autant les nouvelles importantes d'une localité spécifique, de nature à intéresser toute notre population, que nous ne serions que trop heureux de publier si seulement on se donnait la peine de nous en informer.

Ici entre en jeu le rôle extrêmement important, mais trop souvent oublié, de nos courriéristes. Ils sont, ou devraient être, nos yeux et nos oreilles partout où vivent des Canadiens français. Le plus souvent, ils sont nos seuls contacts directs dans ces localités. On devrait les connaître, les informer des activités importantes et eux, en retour, devraient chercher à se faire connaître et nous fournir les nouvelles importantes.

Nous serions alors beaucoup plus en mesure de faire du journal ce que nous voulons qu'il soit, une synthèse hebdomadaire de la vie française en Alberta.

Nous voulons aussi pouvoir intéresser tous les membres de nos familles. Dans ce but, nous avons commencé d'appliquer la formule du regroupement des nouvelles qui nous paraît être la meilleure. Le papa est informé des nouvelles de son Association, d'autres nouvelles nationales ou internationales de nature à l'intéresser. Pour la maman, la page féminine est son royaume; les questions purement domestiques, culinaires ou éducationnelles qui y sont exposées devraient l'intéresser. Pour la famille entière, les nouvelles religieuses, le courrier et quelques autres chroniques régulières sont offertes.

Le seul secteur de la famille que nous n'ayons encore touché (et peut-être le plus important), c'est celui des jeunes. Nous ne l'avons pas encore fait parce que nous ne nous sentions pas prêts. Nous ne l'avons pas négligé toutefois, et nous croyons pouvoir être en mesure d'offrir aux jeunes un coin particulier — qui soit bien à eux — dès la fin de décembre ou au commencement de janvier. Pour qu'il soit authentiquement "jeune" nous avons cru devoir en confier la rédaction aux intéressés eux-mêmes ce qui, on s'en doute bien, occasionne certaine préparation nécessaire.

Il a été beaucoup question, et on en a fait mention au congrès de Bonnyville, de changer le format de La Survivance. Nous ne voulons pas présumer ici du résultat de l'enquête menée par un comité spécial de l'A.C.F.A., mais nous croyons devoir faire certaines mises en garde.

Il serait erroné de penser résoudre bien des problèmes uniquement en changeant la formule de p r é s e n t a t i o n. Cela ne constitue en aucune façon une panacée à nos maux.

On a dit que ce serait une initiative souhaitable, que ce serait plus attrayant, plus agréable à lire, etc. Voire.

Nous sommes à l'heure actuelle forcément limités, et il est plus que douteux que ces limites disparaissent du fait que nous changions de format. En plus des limites d'information dont nous avons parlé précédemment, il faut encore compter sur des limites d'espace et, surtout, sur les limites techniques et financières qui sont nôtres.

Présentée sous forme de revue, La Survivance ne contiendrait vraisemblablement pas plus d'articles; peut-être même y en aurait-il un peu moins Il faut tenir compte de l'espace réservé pour fins de publicité, source essentielle de revenus. Et même là, La Survivance ne pourrait vivre (et ne peut vivre d'ailleurs à l'heure actuelle) des revenus de la publicité. Sans l'Imprimerie qui, depuis toujours absorbe les déficits, le journal aurait cessé de vivre depuis longtemps.

Et il faut encore tenir compte de nos limites techniques; même sous forme de revue, La Survivance serait imprimée sous les mêmes presses, avec le même matériel . A simple titre d'information, il serait peut-être bon de savoir qu'une nouvelle presse coûte de 35 à 40,000 dollars!

C'est pourquoi nous préconisons le "statu quo" en ce qui concerne le format. Nous croyons d'autre part pouvoir affirmer n'avoir pas encore atteint la limite d'utilisation dans les cadres dont nous venons de parler.

Pour l'instant, nous nous appliquons à trouver la formule idéale en ce qui a trait au contenu du journal; nous nous attarderons davantage ensuite à l'aspect "présentation". Non pas que ce dernier soit négligeable, mais parce que nous le croyons secondaire à la pensée qui doit animer La Survivance.

En somme, si nous établissons un bilan rapide, nous nous retrouvons toujours devant le même cercle vicieux:

S'il n'y a pas de coopération, pas d'intérêt, il y a manque d'abonnés; s'il n'y a pas beaucoup d'abonnés, nous sommes privés d'une source considérable de revenus et si nous manquons de revenus, il est extrêmement difficile de se tenir à la fine pointe du progrès et il en résulte peu de changements.

De notre côté, nous reconnaissons nos déficiences et nos erreurs. Nous ne cessons de travailler à l'amélioration du journal et nous acceptons avec beaucoup de plaisir toute critique constructive qui nous est faite ou toute suggestion qui nous est proposée. Il va sans dire aussi que nous accueillons toute collaboration qui nous est offerte. Et cette collaboration, elle peut être de forme bien variée; à preuve, ce membre de l'A.C.F.A. qui nous a mis au courant d'une nouvelle qui, autrement, nous aurait peut-être échappée ou cette dame qui a offert en cadeau d'anniversaire à son frère un abonnement à La Survivance. Nous croyons que ces gestes sont de la collaboration utile et nécessaire.

Nous le disions tantôt, nous nous sentons pris dans un cercle vicieux. Que faire pour briser ce cercle?

Seule la collaboration peut nous y mener.

A l'heure où une campagne d'abonnements est en cours, à l'heure où la saison des Fêtes (et des cadeaux) approche, ne serait-ce pas une bonne idée d'offrir à vos parents ou amis un abonnement à **votre** journal, à **leur** journal? Ne serait-ce pas là faire votre part?

De notre côté, nous ferons tout notre possible pour améliorer La Survivance, la rendre plus attrayante et plus intéressante.

J.-M. O.



La guerre au Vietnam aura permis aux Américains d'expérimenter à fond la valeur des hélicoptères comme transports de troupes et . . . transports de bombes.

Deux conférences de Raoul Follereau sur la lèpre et la faim dans le monde

Rome (AIF) — Le lundi 18 octobre, dans la salle de presse du Concile et le mercredi 20 à l'Université Grégorienne. M. Raoul Follereau a entretenu ses auditeurs de la campagne qu'il mène inlassablement depuis trente-deux ans en faveur des plus malheureux des hommes: les 12 millions de lépreux qu'il faut encore soigner et, s'il n'est pas trop tard, guérir. Voilà quelques années seulement, ils étaient 15 millions, mais grâce aux sulfones deux millions sont à présent guéris et un million en bonne voie de guérison.

Pour soigner ces pauvres malades, a dit Raoul Follereau, il faut certes des médicaments, mais il faut surtout du dévouement et de l'amour. Et ici l'orateur a rendu un vibrant hommage aux missionnaires — au Père Damien notamment — qui pendant longtemps ont été les seuls à s'occuper d'eux. Mais leur guérison n'est pas tout, a poursuivi l'orateur, il faut aussi les réhabiliter socialement. Or, dans cette tâche, on s'est heurté — et l'on se heurte encore — à l'ignorance, à la peur et à la lâcheté. Et pourtant l'Office Mondial de la Santé à déclaré, voilà quelques années déjà, que de toutes les maladies contagieuses la lèpre était la *moins dangereuse*.

Voilà pourquoi R. Follereau poursuit inlassablement sa campagne en faveur des lépreux: leur procurer des *médicamments*, de quoi manger, se vêtir et se loger; faire également qu'ils soient considérés comme des hommes à part entière. Et ceux qui l'ont aidé le plus à recueillir au cours de ces 32 années les quelques $4,081,632 dollars environ qu'il a mis au service de ses chers lépreux en allant lui-même chaque année les visiter jusque dans les coins les plus reculés du monde, eh bien! ce sont les petits gens aux humbles salaires mais au grand coeur.

Quant aux grands de ce monde, à qui il n'a pas craint de s'adresser à deux reprises (en 1944 et 1954) pour leur demander de consacrer à des oeuvres de paix un peu de ce qu'ils dépensaient pour la guerre, ils n'ont pas daigné lui répondre. Raoul Follereau n'en a pas moins poursuivi sa croisade, l'élargissant même à la lutte "contre toutes les lèpres". C'est dans ce but qu'il a envoyé, en 1962, un message à tous les Chefs d'Etat du monde, leur demandant de donner $100 dollars pour guérir, chaque fois qu'ils dépenseraient un million pour tuer. En 1964 il est revenu à la charge, s'adressant cette fois à M. Thant, Secrétaire Général des Nations Unies pour demander "que toutes les Nations présentes à l'ONU décident que chaque année, à l'occasion d'une Journée Mondiale de la Paix, elles prélèveront sur leurs bugets respectifs ce que leur coûte un jour d'armement et le mettront en commun pour lutter contre les famines, les taudis et les grandes endémies qui déciment l'humanité. "De plus, le même jour, il a adressé un message à la jeunesse du monde, disant notamment: "Seul, mon appel risque une fois de plus, de demeurer vain. Mais si, à ma voix, répondent des milliers d'autres voix, de jeunes voix ardentes, intransigeantes . . . alors il faudra bien qu'on nous entende et qu'on nous écoute . . ."

Trois mois plus tard, le 4 décembre, dans le discours qu'il prononça à Bombay, le Pape Paul VI devait apporter à cette *initiative un appui éclatant*: "Puisse *chaque nation, disait* le Saint-Père, consacrer ne fût-ce qu'une partie de ses dépenses militaires à un grand fonds mondial pour la solution des nombreux problèmes qui se posent pour tant de déshérités (alimentation, vêtements, logements, soins médicaux). "A cette date, plus de 100,000 jeunes, appartenant à 51 nations, avaient déjà écrit à l'ONU pour demander "Un jour de guerre pour la Paix". Aujourd'hui, alors que le Saint-Père *vient, comme* on le sait, de renouveler solennellement son appel de la tribune même des Nations-Unies, ils sont un million, représentant 102 pays (*à avoir signé* cette demande). Enfin, *une* trentaine de Chefs d'Etat *ont* écrit à R. Follereau pour l'informer qu'ils donneront les instructions nécessaires à leurs délégués afin d'appuyer de leur voix et de leurs votes cette proposition.

"Quelle que soit la réponse de l'ONU, écrit R. Follereau, (mais comment pourrait-elle décevoir un si noble l'élan?) Cette gigantesque mobilisation de la jeunesse, au service de la Paix dans la fraternité, s'inscrira au bilan des espérances humaines."

Le Gouverneur général appuie la prévention routière

Les villes canadiennes de 40,000 habitants et plus qui termineront la Semaine de la sécurité routière sans une seule mortalité de circulation se verront honorées d'une citation d'honneur du Gouverneur général. La semaine de sécurité routière sera observée à travers le Canada du 1er au 7 décembre, sous les auspices du Conseil canadien de la sécurité routière, dont Son Excellence est le patron.

Son Excellence s'est toujours intéressé à la *prévention* routière. C'est la troisième année consécutive qu'il offre de remettre des citations d'honneur aux grands centres urbains durant cette campagne particulière. Le thème, cette année, portera sur la conduite préventive selon laquelle l'automobiliste *s'applique* à prévoir les situations dangereuses suffisamment tôt pour les éviter.

Ne condamnez pas les enfants désoeuvrés

(AFP) — Si les vacances sont la période par excellence où certains enfants se montrent incapables d'inventer tout seuls des occupations et des divertissements, ce problème peut aussi se présenter tout le long de l'année, aux moments où l'école et ses maîtres ne se substituent pas aux parents pour offrir aux écoliers l'occasion de s'employer (ou tout au moins les mettre dans l'obligation de faire semblant).

Et c'est bien un problème en effet, d'abord parce qu'il est assommant d'avoir autour de soi un enfant désoeuvré (et plusieurs, donc!) ensuite, et surtout, parce que c'est dans les rangs de ces oisifs que se recrutent, pense-t-on, les petits dévoyés, les jeunes délinquants, et toute la clique des "blousons", quelle que soit la couleur de ce vêtement symbolique.

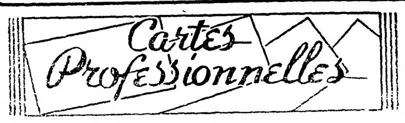
On parle alors d'enfants 'moralement abandonnés", d'adolescents "livrés à eux-mêmes" . . .

Eh bien, il est curieux de constater que les jeunes désoeuvrés peuvent être aussi bien des enfants dont on a trop voulu diriger les loisirs que des enfants à qui l'on *en a entièrement* laissé la responsabilité. Il s'agit souvent d'un enfant unique, ou d'un aîné nettement séparé de ses cadets par d'assez nombreuses années. Une maman encore inexpérimentée s'est trop étroitement occupée de lui autant par une interprétation excessive de son devoir que parce que c'était, pour elle-même, une charmante activité. Du matin au soir elle lui a proposé des jeux et des distractions, les a organisés, les a partagés. Elle s'est ainsi engagée dans une impasse. Car, ou bien — et c'est le cas le plus fréquent — elle sera appelée à modifier son attitude, un jour ou l'autre, pour l'une quelconque de ces multiples raisons: nouvelle naissance, santé altérée, obligations professionnelles, etc. etc. Ou bien elle la conservera jusqu'à ce que l'enfant "ait tout à fait cessé d'en être un, et soit devenu un de ces adultes, de l'un ou l'autre sexe, qui vivent encore pendus, au moins symboliquement, aux jupes de leur mère.

Certes il ne faut pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes. Certes, il est bon, il est même indispensable de les aider, étant petits, à s'amuser comme à s'instruire, d'organiser une partie de leurs activités, et d'en surveiller, discrètement, l'ensemble. Mais il est moins bon, non moins indispensable, de leur permettre des initiatives, de leur laisser la liberté d'agir à leur guise, chaque fois que les circonstances matérielles garantissent leur sécurité. On peut toujours suggérer, conseiller même, telle ou telle façon de s'occuper: *mais il* serait fâcheux de considérer.

Sécurité des tout-petits

On doit prendre toutes les mesures *nécessaires pour assurer la sécurité* parfaite de l'enfant dans son berceau ou dans sa couchette. Les barreaux doivent être suffisamment rapprochés les uns des autres pour que la tête de l'enfant ne puisse pas s'y glisser et y rester prise. Le panneau mobile doit être fixé fermement lorsque l'enfant est au lit.



Les adolescents multiplient les vols à l'étalage

OTTAWA — Des magistrats de la Cour du bien-être social ont souligné une augmentation de vols à l'étalage perprétrés par des jeunes, en particulier par des adolescentes.

Deux membres de l'Association ontarienne des juges de tribunaux pour les jeunes délinquants ont déclaré à Ottawa que les vols à l'étalage constituent le délit le plus fréquent parmi les jeunes accusés.

Le juge H. C. Arrell, de Hamilton, président de l'association, et le juge J. C. McnKight, d'Ottawa, ont précisé que les délinquantes sont en plus grand nombre. Le juge Arrell dit que les adolescentes sont fascinées par les produits de beauté, les vêtements, les bijoux *fantaisistes étalés* sur les comptoirs des magasins et dit que ces objets peuvent être volés facilement.

Les deux magistrats s'accordent à dire que la plupart des vols à l'étalage sont faits sous le coup de l'impulsion et moins souvent avec préméditation.

Inspection de sa propre demeure

Etes-vous vraiment en sécurité chez vous? Pour prévenir les accidents domestiques, inspectez votre maison de temps à autre, du toit à la cave. Demandez à un électricien d'examiner les fils et appareils électriques; faites remplacer les fils usés ou cassés. Laissez-le remplacer lui-même les fusibles. Il ne faut jamais remplacer un plomb brûlé par un autre à résistance plus grande et encore moins par une pièce de monnaie; vous pourriez causer un court-circuit et même vous tuer.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Rédacteur: Jean-Maurice Olivier
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 1 DECEMBRE 1965

Dieu nous parle:

C'est une bonne chose que le sel. *Mais si* le sel perd *sa* saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on? Il n'est bon ni pour la terre ni pour le fumier: on le jette dehors. (Lc.14, 34)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)



Informations religieuses

Le Conseil national de Jeunesse en Marche

Le 20 novembre dernier se déroulait à Montréal le Conseil annuel de J.E.M. Des délégués de 25 diocèses étaient représentés: Amos, Alexandria, Bathurst, Chicoutimi, Edmundston, Gaspé, Hauterive, Hearst, Hull, Joliette, Mont-Laurier, Montréal, Nicolet, Ottawa, Pembroke, Québec, Ste-Anne, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Jérôme, Sault-Sainte-Marie, Sherbrooke, Trois-Rivières, Timmins, Valleyfield. Les diocèses de Grouard et de Moncton avaient envoyé leurs recommandations par écrit. Le Directeur national, le P. Blondin Dubé, S.J. exprima sa reconnaissance pour l'intérêt croissant que suscite le renouveau du Mouvement qui se situe dans la Pastorale caritative comme un complément nécessaire à la catéchèse. "De même que tout baptisé a le droit d'être initié à l'apostolat organisé . . . Le volontariat, chez les enfants, s'exercerait alors dans l'intensité de l'engagement, dans le degré de générosité à s'engager plus avant, dans le Mouvement, en particulier dans les agirs proposés au cours de la semaine . . ." Le Directeur national affirma, que c'est grâce aux recommandations et consultations des diocèses que cette évolution de la J.E.M. s'était faite aussi vite et aussi sûrement . . . Il énuméra ensuite quelques-unes des principales recommandations des diocèses depuis à peine 7 mois et qui sont devenues réalités: création d'un Conseil et d'un Comité national, nouvelle orientation de la C.E., présentation des revues modernisées, revision des textes des revues par les comités diocésains, à tour de rôle, mise sur pied d'un comité d'étude des structures. Toutes ces recommandations ont été étudiées et approuvées par le Comité national (24 juillet) avant d'être soumises à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques (30 juillet). Après cette allocution d'ouverture, le Père Blondin Dubé, S.J. a donné la parole à M. l'abbé Gilles Raymond, Aumônier diocésain de St-Jean, qui a agi comme président de ce Conseil national consultatif. M. l'abbé Raymond veilla au déroulement démocratique des commissions d'étude et de la plénière. Parmi les secrétaires qui sont venues faire rapport des délibérations, nous soulignons Mlle Thérèse Grenier, (Ottawa), Mlle Berthe Lever (Gaspé), Mlle Denise Régimbald (Hull).

Parmi les recommandations, approuvées par le Conseil, retenons celle-ci: Que le comité national, après consultation des diocèses, rédige un texte qui précisera les objectifs, la pédagogie et la spiritualité de Jeunesse en Marche. Les délégués sont repartis heureux de leur journée riche d'échanges, de dialogues et persuadés plus que jamais que la Direction nationale J.E.M. est ouverte à toutes les recommandations de nature à répondre davantage aux besoins des jeunes dans l'ordre de la pastorale caritative. Tous les observateurs ont été émerveillés du travail formidable qui se fait partout pour l'animation de J.E.M. dans les écoles, les districts, les diocèses, travail qui s'accomplit dans la joie, l'amitié et l'esprit d'équipe, grâce à la belle collaboration des prêtres, des parents, des Commissions scolaires, des professeurs.

LOGIQUE. . .

—J'ai mal aux dents. Une molaire qui. . .

—Si j'étais à ta place, je me la ferais arracher.

—Je me la ferais aussi arracher si j'étais à ta place. . .

$50,000 aux victimes du Vietnam

ROME (CCC) — Le Pape a offert 50,000 dollars pour les victimes de la guerre au Vietnam, en réponse à l'appel lancé par l'organisation catholique "Caritas internationalis".

Cet appel, publié par "l'Osservatore Romano", déclare notamment: "La population du Vietnam, de Saïgon à Hanoï, souffre d'une longue guerre. Des milliers de réfugiés, des milliers de femmes et d'enfants ont besoin d'être immédiatement secourus, et ensuite d'être aidés dans l'effort pour la reconstruction. **Caritas internationalis** lance un appel pour toutes les victimes du Vietnam tout entier, nord et sud, sans distinction de races ni de religions. **Caritas internationalis** lance cet appel sous le sigle "construire la paix."

Réforme du St-Office et création d'autres organismes post-conciliaires

Rome (CCC) — La page du Concile a été tournée par le Pape qui, dans son discours à Saint-Pierre, a envisagé les perspectives ouvertes par Vatican II, dont il a déclaré cependant qu'il ne voulait pas faire le bilan.

Ouvert par Jean XXIII, Vatican II va se clore par la glorification de ce Pontife que son successeur a voulu cependant associer, dans l'ouverture d'un procès de béatification, à Pie XII. Paul VI ramène d'ailleurs à son prédécesseur tout ce qui touche à l'"aggiornamento" de l'Eglise et c'est de lui qu'il se réclame pour affirmer que ce "mot-programme" de son prédécesseur ne doit pas être interprété comme une tentative de "relativiser" selon la mentalité du monde, les dogmes, les lois, les structures, les traditions de cette même Eglise.

Renouveau, certes, mais réaffirmation solennelle de la permanence de la doctrine et des structures de l'Eglise.

Cette fidélité que Paul VI proclame à l'héritage du passé, se retrouve d'ailleurs dans sa décision de proposer la béatification à la fois de Jean XXIII et de Pie XII. Par cette décision le Pape veut aussi qu'on ne puisse plus, comme on a tenté de le faire tant de fois, opposer ces deux Pontifes. Il veut montrer que tout se tient dans l'Eglise, que tout a une suite aussi bien surnaturelle que naturelle dans le gouvernement du "Corps mystique" quelles que puissent être les apparences et les différences inévitables et nécessaires entre les natures des hommes appelés à exercer ce gouvernement.

La fin du Concile ouvre une nouvelle ère: celle de l'application des décrets de Vatican II que Paul VI déclare vouloir amorcer promptement. Pour ce faire, il annonce la réforme de la curie, sans répudier pour autant celle-ci qu'il désigne au contraire à la bienveillance du Concile en rappelant ses mérites et en disant qu'elle ne mérite plus les reproches d'égoïsme et d'incompréhension qu'on a pu lui faire autrefois.

La réforme n'affectera pas les structures de la curie. Elle se fera sans hâte afin de rendre aux personnes et aux traditions le respect qu'elles méritent. Mais elle se fera et, pour marquer sa décision, Paul VI a annoncé qu'il a commencé par le Saint-Office qui recevra incessamment de nouveaux statuts.

Pas de nouvelles centralisations, mais au contraire la constitution de nouveaux organismes post-conciliaires qui, à l'exemple de ceux qui, tels notamment le Conseil pour la Liturgie, les Commissions pour la révision du droit ecclésiastique et les moyens de communication sociale, seront formés de membres pris dans les divers pays. L'épiscopat sera associé plus étroitement "dans la mesure du possible" au gouvernement de l'Eglise. Paul VI l'a réaffirmé, en annonçant pour 1967, à l'occasion de la célébration du 19e centenaire du martyre de saint Pierre, la convocation du Synode épiscopal.

Regardant très loin, Paul VI dit enfin que ce sont "ceux qui viendront après nous" qui feront demain la synthèse de l'oeuvre de Vatican II. Il se

(suite à la page 4)

La mise en oeuvre des réformes conciliaires

Les instances de la curie semblent peu favorables aux réformes — La mise en oeuvre des décrets sur la formation du clergé et sur la réforme de la vie religieuse sera-t-elle confiée aux conférences épiscopales et aux Instituts religieux? — Eléments retardateurs dans les congrégations romaines.

ROME (CCC) — Le Concile touche à sa fin et l'attention se tourne de plus en plus vers la période post-conciliaire. Que se passera-t-il alors? Comment les réformes décidées par le Concile seront-elles mises en oeuvre?

Ces questions peuvent être posées à un plan plus général, et elles touchent alors l'Eglise tout entière, dans tous ses domaines et dans tous ses membres, où l'esprit et les enseignements du Concile doivent susciter une nouvelle mentalité et un renouveau de la foi.

Mais elles peuvent être posées à un plan plus précis et plus concret, celui qui est touché par chaque document conciliaire en particulier. Certains textes prévoient des réformes de structures qui concernent le droit actuellement en vigueur dans l'Eglise. Par leur promulgation, ces documents arrivent à la phase au cours de laquelle devront être rédigées les modalités d'application. Suivant les circonstances, cette phase peut durer plusieurs années comme cela se passe actuellement pour la réforme liturgique, qui se fait en plusieurs étapes. Cette phase comporte nécessairement des expériences, du fait que diverses possibilités se présentent pour la concrétisation de la réforme décidée.

C'est ainsi que le Conseil pour l'application de la réforme liturgique a tenu une réunion il y a deux semaines. Il a chargé un certain nombre de monastères et de paroisses-pilotes de mettre à l'essai les propositions faites —et provisoirement codifiées — en vue d'une structure nouvelle de la messe, des rites du baptême et des cérémonies des funérailles. La période d'essai a été fixée à six mois.

Ensuite le Conseil, sur la base des expériences faites, prendra ses décisions définitives. Cet exemple prouve clairement que la phase destinée à l'élaboration des modalités d'application d'un texte conciliaire ne doit pas être uniquement consacrée à l'impression de paragraphes et de textes juridiques, mais qu'elle doit permettre une certaine élasticité afin de parvenir à des décisions aussi claires que courageuses. Cette phase également peut être marquée par des tensions, des controverses. La question qui se pose est dès lors: Qui prendra les décisions définitives? Qui fera et dirigera les travaux préparatoires à ces décisions définitives?

Des commissions post-conciliaires?

La liturgie est jusqu'ici le seul domaine où un organisme authentiquement post-conciliaire a été créé pour la mise en oeuvre de la réforme décidée. Et encore, l'institution du Conseil n'a-t-elle pas résolu toutes les difficultés, parce que cet organisme devait agir parallèlement à la congrégation des rites, qui était l'instance compétente de la curie romaine. La délimitation des compétences a exigé un début de réforme de la curie et des mutations de personnes. C'est ainsi que le Père Bugnini, secrétaire du Conseil, est devenu responsable de la section liturgique de la congrégation des rites, dont le secrétaire, Mgr Enrico Dante, a été promu à la dignité cardinalice.

Quelle est la situation pour les autres décrets prévoyant des réformes? Et la question se pose surtout pour deux textes promulgués au cours de la dernière séance publique: le décret sur la formation des prêtres dans les séminaires, et le décret sur le renouveau contemporain de la vie religieuse dans les couvents et dans les communautés religieuses. Tant les séminaires que les Instituts religieux relèvent directement de la compétence d'un organisme de la curie romaine, soit respectivement la congrégation des séminaires (et universités et des études) et la congrégation des religieux. Lors de la séance publique solennelle, Mgr Felici, secrétaire général du Concile, a annoncé que les deux textes en question entreraient en vigueur le 29 juin 1966. Doit-on admettre que les modalités d'application de ces décrets conciliaires seront l'oeuvre uniquement des instances respectives de la curie romaine? Et dans ce cas, à quoi doit-on s'attendre ou que peut-on craindre?

Deux décrets conciliaires et deux instances de la curie romaine

Pour répondre à ces question, il faut connaître l'esprit qui anime ces instances de la curie romaine et quelles en sont les personnalités dirigeantes. En ce qui concerne l'esprit, on peut tirer des conclusions de l'activité que ces instances ont développée jusqu'au Concile. Toutes deux ont eu une part éminente à l'élaboration des textes pendant la période pré-conciliaire. C'est ainsi que le projet traitant des religieux débutait par un exposé juridique de 35 pages, traitant des dénominations canoniques des divers Instituts religieux et des différents groupes auxquels ils se rattachent. Ceux qui avaient rédigé le texte étaient des juristes et ils avaient tout ramené à leur point de vue. La Commission conciliaire ne sut que faire de tout cet appareil juridique et il n'en est rien resté dans le texte conciliaire promulgué.

Celui-ci traite de l'aggiornamento des couvents et des instituts religieux, en partant des enseignements évangéliques d'une part, des circonstances contemporaines et des nécessités actuelles de l'Eglise d'autre part.

Des considérations analogues peuvent être faites au sujet des séminaires. La Commission préparatoire du Concile manifestait déjà un esprit nouveau, mais la congrégation réagit à sa façon en faisant publier, peu avant l'ouverture du Concile, la constitution apostolique "Veterum sapientia", dont l'objet principal était de prescrire à nouveau l'usage du latin dans tout l'enseignement de la théologie. La Commission conciliaire n'a pas jugé que ce document était compatible avec l'esprit dont elle était animée. De fait, dans le texte promulgué et dans les annotations qui l'accompagnent, on cherche vainement la moindre référence à "Veterum sapientia".

Questions de personnes

Par décision du pape Jean, les Commissions conciliaires ont eu pour Président le chef de l'instance respective de la curie romaine, dont le secrétaire était également membre de la Commission. Mais les commissions conciliaires comprenaient également des évêques et des théologiens, qui avaient leurs propres opinions, et qui sont parvenus à les faire exprimer par les documents conciliaires.

Il a déjà été indiqué que les canonistes dominent dans la congrégation des religieux. Cela révèle, pour une part tout au moins, le caractère du préfet de la congrégation, le cardinal Antoniutti. Ce qui distingue celui-ci de tous les autres responsables des congrégations romaines, c'est son âge. Il est le seul qui ait moins de 70 ans. qui constituerait si l'on en croit certains bruits, la limite d'âge que Paul VI entend fixer aux chefs des dicastères romains. Quoi qu'il en soit, on peut penser que le cardinal Antoniutti conservera pendant trois ans encore une charge comportant de hautes responsabilités au sein de la curie.

Il en va tout autrement du préfet de la congrégation des séminaires, le cardinal Giuseppe Pizzardo, qui est né en 1877 et qui est l'un des membres les plus âgés du Sacré-Collège. Ses opinions sur le sacerdoce et la théologie découlent clairement du fait que c'était lui qui était responsable de la congrégation du Saint-Office, lorsque ce dicastère entreprit, auprès de Pie XII, les démarches qui aboutirent aux mesures à l'encontre des prêtres-ouvriers, de la faculté théologique des jésuites à Lyon et des pionniers du mouvement catéchétique en France. Du fait du grand âge du cardinal, les

(suite à la page 4)

A.C.F.A.-Périodiques—

"Aidons-nous nous-mêmes en aidant l'A.C.F.A."

Voici une liste sommaire de revues ou journaux auxquels vous pouvez vous abonner par l'intermédiaire du service d'A.C.F.A.-Périodiques.

Si la revue ou le journal de votre choix ne se trouve pas dans cette liste, veuillez en faire la demande expresse dans la formule d'abonnement.

ACTUALITES ILLUSTREES
Actualité (12) .... $ 2.00
Life (52) .... $ 8.75
Look (26) .... $ 5.50
Paris-Match (52) $17.00
Vie Catholique Illustrée (12) $13.00

ADOLESCENTS
Catholic Boy (10) .... $ 3.75
Catholic Youth (10) .... $ 4.40
Rallye Jeunesse (12) .... $ 6.25

ARTS MENAGERS
Better Homes & Gardens (12) $ 3.00
Ladies' Home Journal (12) $ 3.00
Marie-Claire (12) .... $ 6.00

BIBLIOGRAPHIE
Lectures (12) .... $ 3.50
Livres et Lectures (12) .... $ 8.00

CATECHISME
Catéchèse (4) .... $ 4.50
Catéchistes d'Aujourd'hui (6) $ 3.50
Fêtes et Saisons (10) .... $ 3.50
Vérité et Vie (4) .... $ 4.50

COMMERCE ET PUBLICITE
Les Affaires (52) .... $ 7.50
Commerce, La revue d'affaire .... (12) $ 5.00
Financial Post .... $ 9.00

DIGESTES
Catholic Digest (12) .... $ 4.50
Ecclesia (12) .... $ 5.00
Reader's Digest (12) .... $ 4.00
Sélection du Reader's Digest .... (12) $ 4.00

ENFANTS
François (17) .... $ 2.75
Fripounet (52) .... $ 9.00
Hérauts (20) .... $ 3.00
Journal de Mickey (52) $13.50
Perlin Pinpin (52) .... $ 7.00
Spirou (52) $14.00
Tintin (52) $13.00

HISTOIRE ET VOYAGES
Miroir de l'Histoire (12) .... $ 7.00

INFORMATIONS GENERALES
Canadian Saturday Night (12) $ 2.50
MacLean's Magazine (24) .... $ 3.00
Le Magazine MacLean (12) $ 1.00
Newsweek (52) .... $ 7.00
Le Pèlerin du 20e siècle (52) $11.00
Panorama Chrétien (12) .... $ 7.00
Saturday Evening Post (52) .. $ 4.00
Scala, édition française (12) $ 2.50
Time Magazine (52) .... $ 9.00

JOURNAUX
Le Devoir (300) $16.00
Le Droit (300) $12.00
Le Monde (52) par avion $18.50
Osservatore Romano (52) édition française, par avion $15.00
Témoignages Chrétiens (52) $17.00

LITURGIE — ART SACRE
Paroisse et Liturgie (6) .... $ 8.50

MAGAZINES D'OPINION
L'Action nationale (10) .... $ 5.00
América (52) .... $ 9.50
Cité Libre (10) .... $ 3.50
Maintenant (12) .... $ 5.00
Relations (12) .... $ 5.00

MARIAGE ET FAMILLE
Anneau d'Or (6) .... $ 6.75
Mariage (12) .... $ 3.50
Parents et Maîtres (4) .... $ 3.50

MISSIONS
Eglise Vivante (6) .... $ 6.00
Missi (10) .... $ 4.00

MODE
McCall's Magazine (12) .... $ 3.50
Vogue (20) $11.00

MUSIQUES ET DISQUES
Chansons pour tous (10) .... $ 3.50
Musique de tous les temps (6) $14.00

QUESTIONS SOCIALES
Dossiers de l'Action Sociale Catholique (10) .... $ 5.25
Revue de l'Action Populaire (10) .... $ 7.75

PASTORALE
Evangéliser (6) .... $ 5.50
Prêtre et Apôtre (12) .... $ 4.00
Revue des Communautés Religieuses ((5) .... $ 3.00

REVUES DE LUXE
Réalités, éditions française (12) $21.00

REVUES CULTURELLES
Etudes (11) $10.75
Revue des Deux Mondes (24) $20.00
La Revue Nouvelle (12) $11.50

REVUES FEMININES
Chatelaine, édition anglaise (12) .... $ 1.50
Châtelaine-Revue Moderne (12) .... $ 1.50
Femmes d'Aujourd'hui (52) .. $12.00

SPORTS ET LOISIRS
Le Bricoleur (4) .... $ 3.00
Popular Mechanics (12) .... $ 4.50

THEOLOGIE
Ami du Clergé doctrine seulement (52) .... $ 6.75
Ami de Clergé, doctrine et prédication (52) .... $ 7.25
Lumière et Vie (5) .... $ 8.50
Nouvelle Revue Théologique (12) .... $ 7.00

VIE DE L'EGLISE
Acta Apostolicae Sedis (12) $11.00
Documentation Catholique .. $ 9.25
(24) .... $ 9.25
Informations Catholiques Internationales (24) $10.50

VIE SPIRITUELLE
Christus (4) .... $ 4.25
Revue Eucharistique, Clergé (12) .... $ 3.00
Vie Spirituelle (12) .... $ 6.00

A.C.F.A.-Périodiques,
10008 - 109e rue,
Edmonton, Alberta

**S.V.P. Veuillez payer par chèque ou mandat-poste.*

Vous trouverez ci-inclus mon chèque ou mandat-poste au montant de $..........

pour abonnement à .... pour une durée de..........ans(s)

pour abonnement à .... pour une durée de..........ans(s)

De la part de: *Au nom de:*

Nom .... Nom ....

Adresse .... Adresse ....

....

le, ... 19...... Signé ....

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Chère Lucie,

Je dois assister à une danse, précédée d'un souper, en décembre. J'ai pensé porter une robe que je possède déjà, blanche avec gros dessins de fleurs argentées. Croyez-vous que je pourrais la porter à cette occasion?

Suzon

Mais oui! Si vous aimez cette robe et qu'elle vous va bien, je ne vois pas pourquoi vous ne devriez pas la porter.

Chère Lucie,

Il y a quantité de questions que je me pose souvent et auxquelles j'aimerais bien avoir une réponse. Dans quelles circonstances de la vie courante devrait-on porter un chapeau et des gants? Lorsque nous sortons en groupe, devons-nous faire les présentations quand nous rencontrons d'autres amis, et si oui, comment? Je sors avec un garçon et je crois que la politesse exige qu'il me présente à ses amis quand nous les rencontrons. Ai-je tort?

J'aime bien lire votre courrier à chaque semaine.

Titite

Tout d'abord, merci! Je suis bien contente de savoir que le courrier vous plaît. Pour ce qui est de vos questions, voici ce que je pense.

Les gants peuvent accompagner tous genres de toilettes, car ils sont le complément de l'élégance. Pour ce qui est du chapeau, vous savez qu'il est de moins en moins porté de nos jours. Il demeure cependant de mise pour les grands dîners ou les réunions d'après-midi et de rigueur pour toute cérémonie religieuse.

Comme vous le dites, il est de mise de faire la présentation de ses amis lorsque l'on fait la rencontre d'autres amis. Le contraire serait même impoli. Quand à la façon de le faire, je vous recommande la simplicité. Vous nommez d'abord les membres du groupe qui vous accompagne, sans prétention, dans l'ordre où ils sont placés et où vous les présentez. Vous faites ensuite la même chose pour l'autre groupe. On échange des poignées de main et c'est tout. Quand à votre ami, il est bien évident qu'il doit vous présenter aux personnes qu'il rencontre. Si ces dernières ne sont pas des dames plus âgées que vous, il devrait vous nommer d'abord, et vous devriez alors tendre la main.

Chère Lucie,

Je dois assister à un bal en décembre et j'ai pensé porter une robe en chiffon noir, des souliers et un sac argenté avec de longs gants de satin blanc. Croyez-vous que cela soit bien?

Niki

Tout est évidemment matière de goût. Personnellement, je verrais mieux la robe de chiffon noir, les gants et les souliers noirs et seulement le petit sac argenté. Il me semble que ce serait plus sobre, plus chic et plus joli. Mais encore une fois ce n'est là que mon avis . . . C'est à vous de décider.

Madame,

Est-il vrai que ceux qui ont l'acné doivent se priver de bonbons et d'aliments gras? Et pourquoi est-il dangereux de pincer ces boutons?

Justentou

Renseignements pris, il paraît que les seuls bonbons qui soient dommageables sont les chocolats sous toutes les formes. Les autres ne seraient pas préjudiciables, de même que les aliments gras, à moins qu'ils ne contiennent beaucoup d'épices, de sel ou de poivre.

On ne doit pas pincer les têtes de l'acné d'abord pour ne pas provoquer de cicatrices et ensuite pour empêcher les infections sérieuses, surtout aux lèvres, au nez et au front, infections qui pourraient devenir très sérieuses.

Dangers de la rage

Le danger de la rage existe encore au Canada. Les animaux sauvages atteints de la rage peuvent agir de façon étrange, sans crainte de l'homme ou des animaux plus gros. Les mouffettes constituent un danger, surtout dans les zones rurales, étant donné qu'elles fouillent souvent dans les poubelles à la recherche de nourriture. On doit faire soigner sur-le-champ la morsure de n'importe quel animal sauvage ou étranger. En plus de voir le médecin, il importe d'aviser le gardechasse local.

UNE OASIS DE SILENCE...

Nous vivons dans un monde où la technique a pris une grande importance. Elle exerce une forte emprise sur la société en général.

Les hommes sont fiers de toutes les découvertes qu'ils ont faites dans les nombreuses sphères du domaine scientifique. Si quelques-unes ont réussi à améliorer les conditions économiques d'une partie de la population du globe terrestre, d'autres, comme l'épée de Damoclès, font planer une menace quotidienne de destruction des richesses humaines et matérielles.

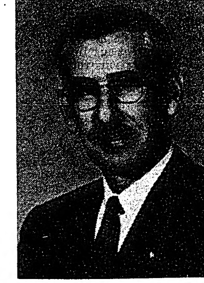
Toutes ces découvertes, qui ont apporté beaucoup de confort à ces même hommes, n'ont pas, tout de même, résolu le problème de l'inquiétude métaphysique qui étreint leur coeur.

C'est pourquoi on trouve un peu partout au Canada, ainsi qu'aux Etats-Unis, des oasis de silence que l'on appelle des maisons de retraites fermées. Il y a celle, en particulier, bien connue sous le vocable de **L'Etoile du Nord** à St-Albert, qui a ouvert ses portes aux premiers retraitants en 1953.

Mais, hâtons-nous d'ajouter que, dès 1946, sous la sympathique impulsion du R.P. Jean Patoine, o.m.i., alors curé de la paroisse Saint-Joachim à Edmonton, une vingtaine de ses paroissiens se rendaient chaque été, au mois d'août, à Saint-Albert, pour une tranquille rencontre avec Dieu.

A cette époque, il n'y avait pas toutes les commodités modernes que l'on peut trouver dans l'édifice actuel de l'Etoile du Nord. Nous gardons tout de même un souvenir ému et reconnaissant des heures passées dans la chapelle de la maison des Pères Oblats, chapelle où tant de missionnaires étaient venus prier et exposer leurs besoins à la divine Providence, Lui faire connaître leurs inquiétudes apostoliques.

Nous logions dans un bâtiment où les chambres étaient d'une simplicité monacale. Ce bâtiment est aujourd'hui disparu. La chapelle et la salle des conférences de l'édifice actuel l'ont remplacé. Les repas se prenaient au réfectoire de la communauté et durant ces repas l'un des retraitants devait faire la lecture de la biographie d'un saint ou d'un volume contenant des



(M. Maurice Lavallée faisait partie du comité organisateur de la retraite fermée qui eut lieu à Saint-Albert en 1946. Un recruteur des plus efficaces, M. Lavallée ne cesse d'appuyer le mouvement initié il y a 20 ans.)

réflexions proposées à notre méditation.

Plusieurs Pères, Jésuites ou Oblats, pendant les sept ou huit années qui précédèrent la construction de l'édifice actuel, sont venus nous aider à mieux nous équiper pour faire face aux combats de la vie spirituelle. Nous gardons d'eux un souvenir où la gratitude la plus profonde garde encore la plus large place.

Nous n'avons pas la prétention de croire que la maison de l'Etoile du Nord n'aurait pas surgi de terre sans les prémices de ces premières retraites fermées, mais celles-ci auront fourni aux Pères Oblats une raison de croire que le temps était mûr pour offrir plus souvent et à un plus grand nombre les bienfaits indéniables des exercices d'une retraite fermée.

Ce n'est que oeuvre éminemment nécessaire. Elle peut et elle doit vivre. Elle compte maintenant trop d'amis pour qu'ils se désintéressent de tout le bien qu'elle accomplit.

Un ancien retraitant de 1946.

Vente d'objets d'art et d'artisanat

Le service universitaire mondial organise encore cette année sa "Remorque aux Trésors" (Treasure Van) qui se tiendra à l'Université de l'Alberta dans l'édifice des Forces Armées.

Il s'agit d'une exposition et vente de divers articles d'artisanat ou objets d'art provenant de 40 pays différents. Tous les bénéfices réalisés sont versés au secrétariat général du service Universitaire Mondial à Genève en Suisse. Celui-ci s'en sert pour fournir aux étudiants et professeurs réfugiés l'argent nécessaire, sous forme de bourses, pour terminer ou parachever leurs études. Il s'en sert aussi pour aider les étudiants malades, organiser des cliniques et acheter les médicaments requis. Le secrétariat voit aussi à aider le financement de constructions de cantines, restaurants, centres communautaires et hôtels; il pourvoit aussi l'achat de livres, appareils de laboratoires et matériel d'enseignement.

On souligne le fait que, par exemple, 50 sous dépensés à Edmonton à la Remorque aux Trésors seront suffisants pour fournir à un étudiant de Thaïlande un examen médical et rayons-X $15.00 paieront le logement et la nourriture d'un étudiant des Philippines durant un mois entier.

Tous sont invités à se prévaloir de l'invitation qui leur est faite de visiter la "Remorque aux Trésors", du 6 au 10 décembre à l'Université.

Peinture tous les trois ans

La peinture joue un rôle essentiel dans la protection de votre maison et dans sa durée. Il n'existe pas de règle précise pour peinturer une maison. Il peut être nécessaire de refaire la peinture à tous les deux ans, ou elle peut durer jusqu'à quatre ou cinq ans. Le climat, la qualité de la peinture employée et les différentes essences de bois sont des facteurs déterminants de la durée de la peinture, mais le point capital est probablement de s'assurer que la surface à peinturer est bien nettoyée avant l'application de la peinture. Comparativement au placement initial, le coût de la peinture est minime et cette mesure de précaution est profitable parce qu'elle conserve votre maison et la prolonge.

Se bien servir de sa caméra

Des photos de ski peuvent prolonger la saison

Il y a un bon moyen de prolonger la saison de ski, c'est de garder sur la pellicule la joie et le plaisir de vos parties de ski, d'en revivre encore les émotions grâce aux instantanés, aux diapositives ou aux films ciné, bien longtemps après que la neige ait disparue.

La photographie de ski est née avec la popularité du sport au cours des dernières années. Elle ne se contente pas de conserver les plaisirs du ski, elle vous procure également un autre champ d'activité lorsque vous ne skiez pas vous-même.

Ne vous inquiétez pas du froid, il ne gêne pas votre appareil de photo. Si le mécanisme fonctionne avec difficulté, conservez votre appareil dans votre anorak ou dans votre poche entre deux prises de vue.

Avec les nouveaux appareils, à chargeur, le chargement en plein air est un jeu d'enfant. Vous pouvez même le faire avec vos gants. Ouvrez seulement l'appareil, introduisez le chargeur, fermez . . . et vous voilà prêt!

L'un des meilleurs endroits pour saisir les skieurs en action se trouve sur la partie de la pente la plus rapide, là où vos sujets amorcent leur approche finale de la surface plane au pied de la montagne ou de la colline.

Le soleil dans le dos, accroupissez vous près d'une élévation ou d'un obstacle où vous avez vu sauter des skieurs alors qu'ils dévalaient la colline. Dans cette position, en tenant très bas votre appareil, vous pouvez saisir le skieur bondissant dans les airs avec le ciel comme arrière plan. Quelles surprenantes images vous obtiendrez!

Lorsque la neige poudreuse tombe en averse des skis et du skieur en vol plané.

Vous pouvez prendre d'autres séquences sur la pente de ski, un ami fixant ses attaches de ski, le départ pour une descente, le tracé en arrêtes d'une remontée, un culbute dans une envolée de neige. Tout cela s'ajoute à votre scénario.

Toutes les tenues bariolées de vives couleurs qui apparaissent sur les remonte-pentes à cette époque, vous donneront des sujets intéressants pour vos photos en couleur. Des anoraks flamboyants aux pantalons fuseaux de toutes couleurs, voilà matière à photographier.

Ne limitez pas cependant vos prises de vues aux pentes, la chaude camaraderie d'une veillée au chalet près de l'âtre incandescent, vous permettra de compléter votre relation photographique d'une grande saison de ski.

Emballages de cadeaux

Lorsqu'on ouvre les boîtes de cadeaux la veille ou le jour de Noël, on se trouve en présence d'une quantité d'emballages divers. On devrait les mettre en lieu sûr et ne jamais les déposer dans le sous-sol à proximité de l'appareil de chauffage.

* * *

Mains sales . . .

La plupart des enfants trouvent cela normal d'avoir les mains sales. Il importe d'enseigner très tôt aux enfants à se laver soigneusement les mains avant de manger, afin d'éliminer la saleté et les microbes.



Les deux prochains timbres qu'émettra le ministère des Postes canadiennes représenteront deux fleurs emblématiques des provinces des Prairies. Ce sera d'abord la rose sauvage que l'Alberta a adoptée comme emblème en 1930 et ensuite le lis orangé adopté par la Saskatchewan en 1941. Les deux timbres seront en vente en janvier prochain.

Ils voudraient que d'autres fassent de même...

Les 12, 13 et 14 novembre derniers se tenait au Collège Notre-Dame de la Paix, une rencontre d'un groupe de foyers. Selon le témoignage des participants, les résultats de cette rencontre furent des plus heureux.

Ce groupe d'amis, aux prises avec des besoins semblables, ont discuté et échangé leurs idées sur les points suivants: le sens chrétien de l'amour — pour une fécondité chrétienne — la vie sacramentelle des chrétiens — les chrétiens dans le monde — les chrétiens dans l'Eglise — le sens chrétien du dimanche.

Le Père René Bélanger, o.m.i., a agi comme animateur de cette rencontre.

Etaient présents à cette rencontre: M. et Mme Maurice Cloutier, Donnelly; M. et Mme Gérard Maisonneuve; M. et Mme Léo Laverdière, Girouxville; M. et Mme Gérard Mackell, Girouxville; M. et Mme Louis-J. Laberge, Girouxville; M. et Mme Maurice Bouchard, Girouxville; M. et Mme Jean-Marie Bergeron, St-Isidore; M. et Mme Paul Lavoie, St-Isidore.

Cette rencontre, poursuivie sur une note de joie et de compréhension fraternelle, fut pour tous un sincère rajeunissement spirituel.

Il serait à souhaiter ardemment que d'autres rencontres de ce genre s'organisent car il est parfois nécessaire de raffermir notre foi à la lumière toujours nouvelle de l'Eglise.

St-Office . . .

(suite de la page 3)

contente pour le moment de tout axer sur la charité que le Concile a permis de réaliser entre les membres de l'Eglise ainsi qu'entre eux et tous les autres hommes, surtout les pauvres, ceux qui souffrent et ceux qui travaillent. C'est sous le signe de cette charité que le Pape appelle les pères à regagner demain leurs troupeaux.

Echange d'églises dans un village anglais

ALLERTON (CCC) — Dans le petit village d'Allerton, en Angleterre, les catholiques et les baptistes ont procédé à un échange inhabituel.

En effet, l'église catholique étant trop exiguë et celle des baptistes trop vaste, les deux communautés ont simplement procédé à un échange des sanctuaires.

Mise en oeuvre des réformes conciliaires...

(Suite de la page 3)

fonctions de secrétaire de la congrégation prennent une importance accrue. Cette charge est occupée par Mgr Dino Staffa, né en 1906. Son nom est connu de tous ceux qui ont suivi attentivement le Concile comme étant celui de l'un des chefs de la minorité d'opposition. A la veille du vote final sur la collégialité de l'épiscopat, il a publié un article virulent contre cet enseignement dans le journal romain "Il Quotidiano". Son ardeur dans l'opposition à la déclaration sur la liberté religieuse n'a pas été moindre.

Du fait des postes-clés occupés par ces personnalités, les milieux du Concile ont de vives appréhensions quant à la période post-conciliaire et à l'application des décisions du Concile. Chez beaucoup, l'optimisme n'est pas de mise.

Conférences épiscopales et Instituts religieux

Il serait toutefois erroné de parvenir à des conclusions absolument pessimistes au sujet des réformes décidées. En ce qui concerne la formation du clergé, l'une des décisions les plus importantes contenues dans le décret, prévoit que ce sont les Conférences épiscopales qui auront à prendre les mesures concrètes, en tenant compte des situations différentes propres aux divers pays et aux divers continents. Ces Conférences ont le devoir d'élaborer un Directoire dans ce domaine pour le territoire de leur compétence.

C'est donc aux Conférences épiscopales que reviennent le droit et le devoir de prendre des initiatives, de faire leurs expériences propres, les instances romaines n'ayant qu'à donner leur approbation et éventuellement à se préoccuper de la coordination nécessaire.

Il en va de même en ce qui concerne le renouveau de la vie religieuse. Chaque Insitut a son caractère propre et c'est à chacun d'entre eux que revient d'entreprendre son propre "aggiornamento" dans le cadre de l'esprit de renouveau que le Concile a étendu à toute l'Eglise. Quelques Ordres religieux ont déjà commencé à agir dans ce sens. C'est ainsi que, par exemple, les Cisterciens, dont l'Abbé général, Don Sighard Kleiner, est un Suisse, ont décidé dès le printemps de cette année, que désormais tous les religieux, prêtres et frères lais, auront les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cette exigence est également contenue dans le décret conciliaire et elle s'étend d'un façon analogue à tous les Instituts religieux, masculins et féminins.

Il faut en effet en finir une fois pour toutes avec les différences de classes à l'intérieur des Instituts religieux. Elles ne constituent qu'un reliquat de l'époque féodale et n'ont rien à voir ni avec l'esprit religieux, ni avec l'esprit évangélique. Dans les couvents, comme dans toute l'Eglise, le laïc, c'est-à-dire celui qui n'a pas la vocation au sacerdoce sacramentel, doit pouvoir occuper pleinement la place qui lui revient.

Cela signifie pratiquement que désormais non seulement l'artisan mais également l'intellectuel pourra remplir sa tâche personnelle dans l'ensemble d'un Ordre religieux, comme cela était le cas avant la tendance générale à la cléricalisation. Mais pour y parvenir concrètement, il y aura de nombreux obstacles à surmonter, tant psychologiques que sociologiques. Et l'un des obstacles les plus importants réside dans la composition des chapitres généraux, qui, fréquemment, ne comprennent que des religieux déjà âgés et peu enclins à des changements. On est obligé de se demander comment des réformes engageant l'avenir pourront être réalisées, si les jeunes religieux, qui constituent précisément cet avenir, sont absents des organismes chargés d'entreprendre les réformes.

Que va-t-il advenir de Mgr Staffa?

Dans cette perspective, il n'est pas indifférent de savoir quelle tendance règne au sein de la congrégation romaine compétente et si cet organisme soutient les réformes ou constitue un frein pour celles-ci. Cela vaut notamment pour la réforme des séminaires. Lors de la discussion de ce schéma, un évêque français, Mgr Garrone, avait expressément demandé une réforme de la congrégation des études. Sa proposition, faite il y a une année, n'a laissé aucune trace dans le document conciliaire et n'a pas même été mentionnée dans le rapport présenté au Concile, au nom de la Commission, sur les divers amendements proposés lors de la discussion.

En ce qui concerne les questions de personne, on sait, de source digne de foi, qu'au printemps de cette année, Paul VI a proposé un nouveau poste à Mgr Staffa. Celui-ci aurait été appelé à occuper une charge importante au sein de la Commission pour la révision du droit ecclésiastique. Mais Mgr Staffa aurait rétorqué qu'il était irremplaçable à la congrégation des séminaires. Il faut désormais attendre pour voir par quelle voie le Pape parviendra à son but.

Quoi qu'il en soit des problèmes posés par la présence de telle ou telle autre personnalité, la question des organismes post-conciliaires ne semble pas encore résolue. Quel rôle auront-ils à jouer, s'ils sont créés, et quelle sera leur situation face à la curie romaine? Quelle sera l'influence des trois formes de Synode épiscopal, dont la constitution a été décidée par Paul VI? La deuxième de ces formes, celle que l'on pourrait appeler la "spécialisée", aura-t-elle à assumer le rôle des organismes post-conciliaires?

L'avenir le dira. Il dira également dans quelle mesure l'esprit conciliaire persévérera et sera sauvegardé.

BONNYVILLE

Comme nous l'avions annoncé, la nouvelle saison de gouret est commencée. La première joute eut lieu samedi, le 20 novembre, alors que l'équipe de Saint-Paul rendait visite aux Pontiacs de Bonnyville. La joute fut rapide, intéressante et fort contestée. La victoire revint aux Pontiacs au compte de 8-4. La joute fut dénuée de rudesse, et sut plaire aux quelques 500 spectateurs. Les compteurs du Saint-Paul furent Allan Buck, Rémi Van Brabant, Ed. Conner et Maurice Fontaine. Pour nos porte-couleurs, Gérard Sylvestre marqua quatre buts, P. Serbin y alla de deux et les autres furent marqués par Tony Kossey, et Benny Pszyk.

Samedi prochain, le 27 l'équipe de Maidstone rendra visite à Bonnyville à 9 h p.m..

Les résultats des autres joutes jusqu'ici: Vermilion a défait Vegreville au compte de 8-3 et Lloyd a défait Maidstone par 8-2. Nous vous rappelons de venir supporter notre équipe.

Al Oeming doit venir donner une représentation le 27 novembre à l'Arena, avec ses animaux sauvages apprivoisés.

M. Jos Stonehocker a été élu président de l'Association du Crédit Social, le 17 novembre dernier, à Bonnyville. M. Roméo Lamothe a expliqué et souligné les avantages du plan de pension de M. Manning, à cette occasion.

M. Thed Théroux fut élu secrétaire et M. Jos Van Hauwaert adressa lui aussi la parole.

SAINT-ISIDORE

Vendredi, le 26 novembre, les enfants d'école ont organisé une soirée en l'honneur de la Ste-Catherine. La soirée fut divisée en deux parties; dans la première partie, les écoliers ont reçu leur diplôme du Concours de français et ensuite ils ont présenté un petit programme dans le genre de "Reach for the Top", où ils ont montré leurs connaissances.

Durant la deuxième partie du programme, parents, maîtres et élèves ont su se recréer dans un bel esprit familial tout en mangeant de la bonne tire.

Plusieurs pères de famille, jeunes gens et jeunes foyers sont partis à l'extérieur à la recherche d'un emploi. La dernière famille qui nous a quittés fut celle de M. et Mme Maurice Allard.

Mlle Brigitte Bergeron, fille de M. et Mme Léopold Bergeron est de retour au foyer après un séjour à l'extérieur. Nous sommes heureux de la revoir parmi nous.

Malades

Le R.P. Léon Nadeau, Mme Antoine Bouchard et le jeune Jacques Thibeault, fils de M. et Mme Raymond Thibeault sont de retour de l'hôpital. Nous leur souhaitons à tous un prompt rétablissement.

Baptêmes:

M. et Mme Léopold Bergeron sont les heureux parents d'une petite fille née le 2 novembre et baptisée le 11 par le R.P. Louis Collin, o.m.i., sous les noms de Marie Jacinthe Rachel. Parain et marraine, M. Gérald Bergeron et Mlle Claudette Lavoie.

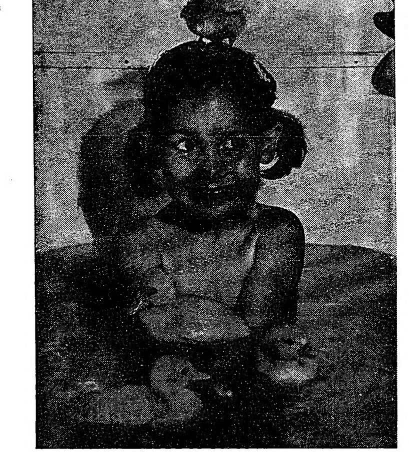
Paul VI se rendra à Milan

MILAN (CCC) — Le grand séminaire fondé à Milan par saint Charles Borromée fera l'objet d'une restauration totale, dont les travaux dureront près de deux ans. Lors de l'inauguration du nouveau Séminaire lombard de Rome, Paul VI a promis au cardinal Colombo, archevêque de Milan, de venir à Milan pour l'inauguration du Grand Séminaire restauré.

Annonces classées

A LOUER

Poste d'essence "ESSO", avec restaurant; résidence avec eau courante. De préférence homme bilingue. Boîte 28 La Survivance.



Tous les enfants aiment bien "jouer dans l'eau" avec leurs petits canards de plastique. Il n'en est rien, cependant, pour Kerry Wagner. Elle n'a voulu se contenter que de réels canetons, rien de plus, rien de moins! On suggère aux petits qui voudraient l'imiter de bien demander à leurs parents, sans quoi ils pourraient bien se retrouver . . . dans l'eau chaude!

VIMY

Conférence

Le 24 novembre, au gymnase de l'école, nous avons pu entendre une conférence de Soeur François Cabrini, du Pineview Home, sur l'éducation sexuelle des enfants. La conférencière, on le sait, est une experte en éducation des adolescents. Cette conférence put être présentée grâce aux efforts entrepris par le service social de notre association Foyer-Ecole. Tous ceux qui ont assisté étaient bien satisfaits et remercient sincèrement la conférencière.

Mariage

Le 27 novembre, en l'église paroissiale, M. le curé Ricard bénissait le mariage de Mlle Yvonne Ringuette à M. Emile St-Arnaud.

La mariée était charmante, vêtue d'une robe blanche à manches longues, son voile bouffant tenu en place par un diadème de perles de crystal. Elle tenait un bouquet d'orchidées et de muguet. Les filles d'honneur étaient Mlles Laurette Ringuette et Martha Shank. Toutes deux portaient des robes de velours rouge. Les garçons d'honneur étaient Messieurs Omer Ringuette et Arthur St-Arnaud.

Une réception suivit à la salle communautaire et la journée se termina par une soirée de danse au même endroit.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés qui demeureront maintenant à Swan Hils.

Visiteurs

Mlle Carmen Dugas de Montréal était chez M. et Mme Roger Laplante, en fin de semaine dernière.

Mme Aimé Fortier visitait ses enfants en fin de semaine.

Mme Bernadette St-Arnaud nous a quittés la semaine dernière pour aller demeurer chez sa fille, Mme Emile Laplante, durant l'hiver.

Mlle Cécile Gobeil et M. Mickey Casavant d'Edmonton visitaient Mlle Angèle Tremblay récemment.

Mme Lilianne Fortier et sa famille d'Edmonton étaient en visite chez Mme Rosaire Fortier en fin de semaine.

Quelques Dames de Ste-Anne se sont rendus en retraite fermée à St-Albert; ce sont Mmes Lilianne Bilodeau, Laura Fortier, Délia Labbé et Germaine Gagné.

DONNELLY

Remerciements

M. le curé Baril désire remercier tous et chacun pour le magnifique encouragement qu'ils lui ont donné lors du Bazar paroissial, le 31 octobre dernier.

Les Dames de Ste-Anne ont grandement apprécié le généreux support qu'elles ont reçu dimanche le 29 au "Bingo de Dindes" en faveur d'un séminariste. Merci aux paroissiens, merci aussi à tous nos visiteurs.

Nouveaux paroissiens

Daniel Jeffrey, fils de M. et Mme Daniel Parker (Joyce L'Anglais). Parrain et marraine, M. Georges Pelletier et Jeanne Pelletier.

Lee, Ann, fille de M. et Mme Normand Lagacé (Marcelle Montpellier). Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Parenteau.

Marcel, enfant de M. et Mme Wilfrid Labrecque (Denise Guérin). Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Labrecque.

Michel, fils de M. et Mme Robert Chauvette (Vivianne Boisvert). Parrain et marraine, M. Emile et Mlle Carmen Boisvert.

Marcel, enfant de M. et Mme Gérald Lapointe (Huguette Rouillard). Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lapointe.

A tous ces heureux parents, nous offrons nos sincères félicitations.

JOUSSARD

Depuis quelque temps déjà, l'abattage des visons va bon train. Les éleveurs de visons sont très occupés à préparer leurs fourrures afin d'être à temps pour la première vente. Nous leur souhaitons de trouver bon prix pour couronner leur dur labeur.

La Société Foyer-Ecole a obtenu un véritable succès à sa soirée de Bingo tenue le 21 novembre. Les profits réalisés seront utilisés pour la préparation d'un arbre de Noël pour tous nos enfants.

M. le curé de la paroisse et les syndics sont à organiser une série de Bingos avec "grand prix". Dimanche le 28 novembre avait lieu la troisième partie, mais malheureusement personne n'a remporté le grand prix. Mais il y aura encore d'autres parties, et une autre chance vous sera donnée de le gagner ce fameux grand prix! Ne manquez pas de venir tenter votre chance, vous êtes tous invités.

Le R.P. Dubuc a dû s'absenter pour quelques jours la semaine dernière. Il s'est rendu à Edmonton en voyage d'affaires.

Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Georges Carrier qui ont perdu leur bébé naissant le 28 novembre.

La maison familiale des jumelles Dionne est à vendre...

North Bay — La maison de 20 pièces qui fut autrefois la demeure des quintuplées Dionne, près de North Bay, est à vendre à un prix plus bas que la valeur originale. Cette maison avait été érigée en 1942 au coût de $50,000 environ. Elle est maintenant annoncée en vente à $30,000.

Depuis plusieurs années, la demeure qui fut celle de la famille Dionne est restée inoccupée.

M. et Mme Oliva Dionne, parents des quintuplées, vivent dans un bungalow des environs depuis 1957.

La maison de ferme qui a vu naître les cinq enfants est maintenant ouverte aux visiteurs à Callender.

TANGENTE

Samedi, le 27 novembre dernier, M. et Mme Philippe Fournier célébraient leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Une messe d'action de grâces fut célébrée par le R.P. Eugène Fournier de Smith, frère du jubilaire. Il adressa ensuite des paroles de félicitations à cet heureux couple. Un souper pour la famille fut servi par les Dames de Ste-Anne, au sous-sol de l'église, suivi d'une réception et d'une danse pour les amis à la salle publique.

De beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires. M. et Mme Fournier comptent une belle famille de 7 enfants, dont deux, malheureusement ne purent participer à la fête

Parmi les invités de marque, mentionnons M. Joseph Fournier, père du jubilaire et son frère le Père Eugène Fournier. Ce fut une belle soirée de famille et nous souhaitons à M. et Mme Fournier de célébrer ensemble leurs noces d'or.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos malades hospitalisés, particulièrement à Mme Sylvio Leduc et à Messieurs Albert Martel et René Sylvestre.

Notre bazar d'il y a trois semaines fut couronné de succès. Nous remercions ceux qui ont collaboré et ceux qui sont venus nous encourager.

Baptême:

Marie-Lise, fille de M. et Mme Philippe Goudreault (Lorraine Bélanger). Parrain et marraine, un oncle et une tante de l'enfant.

McLENNAN

Décès

Nous avons eu la douleur de perdre une de nos vieilles pionnières, Mme Alfred Ouellet. Elle fut Dame de Ste-Anne durant plus de vingt ans, toujours admirée pour sa bonne humeur et sa grande générosité. Elle laisse dans le deuil son mari et cinq enfants: Armand de Hinton, Camille de Valleyview, Suzanne (Mme M. Gingras) de Cluny, Florence (Mme Albert Brisson) d'Edmonton et Arthur de Grande Prairie. Elle laisse aussi 19 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Une foule nombreuse assistait au service et à l'inhumation au cimetière. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

Bazar

Notre bazar paroissial a remporté un véritable succès. Les gens des paroisses environnantes sont venues nous encourager en grand nombre. Un gros merci à tous et chacun pour leur collaboration ou leur participation, au nom des organisateurs.

Çà et là . . .

M. et Mme Laurent Lamoureux ainsi que Mme Hercule Lamoureux de St-Isidore se sont rendus à Edmonton, en voyage d'affaires.

M. et Mme Ralph Chase ont eu la visite des parents de Mme Chase, M. et Mme Alfred Gamache de Fort Kent.

Réunion du conseil d'administration de L'A.E.B.A.

Le conseil d'administration de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta convoquait sa première réunion au Collège St-Jean, vendredi soir à huit heures, le 19 novembre 1965. Parmi ceux présents, on remarquait M. Armand laing, prés., M. Claude Ouimet, v.-prés., M. Paul Chamberland, ancien président, M. S.D. LeFebvre, trés., et M. J.-L. LeMoal, secr. Les présidents des divers cercles de l'AEBA siègent aussi au Conseil d'administration. Le Père Turenne, O.M.I. représentait le Cercle Langlois, S. Yvette du Sacré-Coeur représentait le Cercle Leclainche en l'absence de M. P.-E. Boisvert, Mlle Noella Croteau représentait le Cercle Pie XI de Bonnyville. M. M. Gérard Côté, professeur au Collège St-Jean y assistait à titre d'intéressé.

D'abord M. S.D. Lefebvre présenta un budget provisoire pour l'année 1965-66. On proposa par la suite les noms suivants au Comité de Nomination: pour la section Bonnyville-St-Paul, M. Gérard Moquin; pour la section Rivière-la-Paix, le Rév. Père Bugeaud, O.M.I., pour la section d'Edmonton, M. Gérard Côté.

On nous apprit que la Commission Laurendeau-Dunton siègerait à Edmonton le 6 et 7 décembre. Nos représentants seront là pour rencontrer les commissaires.

Les résolutions du récent congrès de l'ACFA tenu à Bonnyville reçurent une attention particulière. On s'attarda davantage à celles qui concernent l'AEBA de plus près. M. Paul Chamberland fit un rapport de son voyage au congrès de l'ACELF qui avait lieu à Montréal récemment.

M. Maurice Lavallée continuera d'être le représentant de notre association auprès de la Librairie Schola. De même M. Claude Ouimet figurera au comité de religion à titre de représentant du conseil.

Le conseil d'administration fut heureux d'endosser la nomination de M. Gérard Côté d'Edmonton comme président de VIA '66 (Voyage Interprovincial Albertain).

Consultez votre médecin

N'essayez pas d'établir vous-mêmes des diagnostics d'après certains symptômes. Si vous craignez gravement pour votre santé, consultez votre médecin sans tarder. On peut facilement mal interpréter ses propres douleurs, ou négliger quelque élément qui exige l'attention immédiate d'un spécialiste.

MORINVILLE

Anniversaire de mariage —
M. et Mme Jos. St-Laurent

Samedi le 27 novembre, une autre famille bien connue de Morinville célébrait un 40ème Anniversaire de Mariage. Cet événement fut marqué par une messe célébrée par le R.P. Daniel Lavoie, c.ss.r. Deux petits-enfants des jubilaires, Denis et Norman, avaient l'honneur de servir à l'autel. A l'orgue, Mme Léon Riopel accompagnait Mme Emile Ricard (Thérèse) et ses filles, Lorraine, Adèle, Jo-Anne et Dolorès, dans deux cantiques appropriés.

Un banquet réunit toute la famille dans une bien joyeuse intimité. Un fils, Robert, de Fairview, agit comme maître de cérémonies tandis que l'aîné, Adélard, lut l'adresse. Les petits-enfants présentèrent un riche bouquet spirituel par l'entremise de Denis St-Laurent. Mme Ricard et son charmant "quatuor" se firent entendre dans plusieurs chansons de bon goût. Le Révérend Père Desgagné adressa la parole. Il félicita l'heureux couple d'avoir atteint la quarantième année de leur union conjugale et cela malgré l'état de santé très précaire de M. St-Laurent. Le Révérend Père Curé souligna que cette réunion de famille en une telle circonstance était une manifestation de l'amour et du respect que leurs enfants ressentaient à leur endroit. Il leur souhaita de nombreuses années de bonheur et formula le désir d'être présent à leur Jubilé d'Or.

De nombreux amis se joignirent à la famille au cours de la soirée. Un délicieux goûter fut servi, après quoi la présentation d'une bourse substantielle fut faite par M. Tom Connelly, au nom de la famille et des amis présents. Des invités vinrent de centres éloignés comme North Battleford, Sask.; Fairview, Falher, Jean-Côté. Un télégramme de félicitations fut reçu d'une nièce et neveu de Yellowknife.

Félicitations à M. et Mme Joseph St-Laurent!

Retraite paroissiale —

Dimanche, le 28 novembre, à l'homélie de la grand'messe, le R.P. Lucien Gobeil, c.ss.r., de Desbien, Lac St-Jean, P.Q., ouvrait la retraite paroissiale pour ceux de langue française. L'assistance nombreuse accueillit son message "d'Avent" avec attention: "Réveillons-nous!"

A l'Etoile du Nord, quelques Dames de Ste-Anne firent une retraite fermée. Elles sont Mesdames André Sabourin, Napoléon Brisson, Paul Hogue, Armand Riopel.

Visiteurs —

Les Révérends Pères Rédemptoristes de notre paroisse ont reçu la visite du T.R.P. de Cuening, Visiteur canonique venu de Rome. La Communauté du Couvent Notre-Dame a été très heureuse d'entendre le T.R. Père dans un entretien des plus intéressants. Le R. P. Coutlée, c.ss.r., de Ste-Anne-de-Beaupré, était aussi visiteur au presbytère.

Décès —

Mme Philippe Turcotte, née Marie Antoinette Lemay, est décédée le 24 novembre à l'âge de 68 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi matin. A M. Turcotte et à sa famille nous offrons nos sincères condoléances.

Baptême —

Dimanche, le 28, fut baptisé Stanley Paul Brenneis, né le 15 novembre. Parrain: M. Paul Sylvestre. Marraine: Mme Antonia Séguin. Félicitations aux heureux parents: M. et Mme Stanley Brenneis (Rachel Meunier)!

MALLAIG

Le travail se poursuit toujours aux allées de curling, et la semaine dernière, malgré le temps froid, nous avons pu noter une réelle progression. Déjà les chevrons sont tous montés et il reste encore à les couvrir de planches. Il faudra encore donner un bon coup d'épaule pour que ce soit terminé et pour que l'on puisse procéder à la grande ouverture.

M. et Mme Armand Martin sont allés visiter leur garçon et son épouse qui enseignent à l'école de Whitehorse. Ils devaient se rendre en auto jusqu'à Ft. St-John et de là, prendre l'avion jusqu'à Whitehorse. Au retour, M. Martin se proposait d'arrêter à Manning pour quelques jours de chasse.

Nous comptions parmi nous M. et Mme Roland Jodoin d'Edmonton, qui étaient venus assister au mariage de leur neveu, M. Jean-Paul Jodoin de Ste-Lina.



Au Canada, *Deux millions de femmes*, soit environ le tiers de la main-d'oeuvre, ont un emploi rémunéré. Qui, donc, sont ces femmes, pourquoi travaillent-elles, quels sont leurs problèmes? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre la nouvelle émission *Deux millions de femmes*.

2,000,000 de femmes

Tel est le titre d'une nouvelle émission présentée à l'écran de CBXT, canal 5 à Edmonton. Cette émission, déjà commencée depuis quelques semaines le dimanche matin, se poursuivra tous les samedis matin à 10 h 30, à compter du 4 décembre prochain, jusqu'à la fin de la série de treize émissions. C'est une commandite de l'Assurance-Vie Desjardins.

Depuis dix ans, on assiste à un accroissement constant de la participation des femmes dans tous les secteurs de la vie économique. C'est de là d'ailleurs que fut choisi le titre de l'émission puisqu'on sait que plus de 2,000,000 de femmes travaillent au Canada, et pour la première fois une série d'émissions sera consacrée à ce phénomène d'une extrême importance dans l'évolution de notre société.

Au cours des treize émissions, l'on verra des femmes à l'oeuvre dans les différents secteurs du travail,

...l'on entendra les opinions des femmes mariées sur leur situation,

...l'on découvrira l'importance du temps partiel à notre époque,

...l'on apprendra comment les travailleuses on été préparées à leur métier,

...l'on pourra confronter les opinions des hommes avec celles des femmes, face au travail féminin,

...l'on vivra la journée d'une femme en usine,

...l'on partagera l'expérience des femmes qui travaillent au foyer et tentent une redéfinition de leurs tâches,

...des spécialistes, des représentants syndicaux, des législateurs, des sociologues viendront à tour de rôle éclairer l'une ou l'autre des questions abordées.

Cette série ne se présente pas comme une enquête, mais comme un sondage, un reportage dans l'univers du travail des femmes.

Une émission pour tous

L'on pourrait être porté à croire, au premier abord, que ce sera là une série d'émissions d'intérêt strictement féminin. Bien au contraire!

Quand une société a évolué au point où près de la moitié des femmes mariées sont obligées, par les exigences du budget familial ou par les pressions sociales, de travailler, à plein temps ou à temps partiel, il y a là matière à faire réfléchir pères et enfants . . . et toute la société.

L'excellente animatrice de "Familles d'aujourd'hui", Madame Jeanne Sauvé que l'on aperçoit dans notre photo, revient à l'écran avec cette série.

Les messages de L'Assurance-Vie Desjardins et des Caisses seront encore valorisés par le talent et la personnalité de Madame Anne-Marie Malavoy.

Le projet de cette série ainsi que la recherche émanent de deux dames associées depuis longtemps à certains problèmes sociaux de notre époque, Madame Renée Geoffroy, écrivain connu pour ses articles sur le travail féminin, et la journaliste Paule Ste-Marie, qui dirige les entrevues de cette série.

A notre époque de la promotion de la femme et de la valorisation de son rôle au foyer et à tous les échelons de nos structures sociales, la présentation d'une telle série se devait certes d'être confiée à une équipe féminine.

Réalisation: Jean-Pierre Sénécal

Script-assistante: Michèle Vézina

Supervision: Georges Lahaise, du service des émissions éducatives et d'affaires publiques à Radio-Canada.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Chronique du disque

Enregistrements populaires

(*Ecrit spécialement pour La Survivance*)

Nous avons à présenter cette semaine quatre enregistrements populaires. Habituellement nous offrons aux lecteurs de La Survivance des disques classiques ou des disques français, mais cette semaine nous n'avons pas le choix.

Nous avons à présenter quatre disques populaires. Il faut avouer qu'il y a un public pour ce genre de musique.

Le premier enregistrement Sparton, dans la série Tiffany, TR-1026, nous pouvons entendre "J'aime la musique d'orgue" avec Tony Parker. Voici quelques airs qui entrent dans le répertoire qui nous est offert: "Because"; "Brahms Lullaby"; "Kiss me again"; "Dear old girl"; "Liebestraum"; "If you are but a dream", etc.

On parle beaucoup de musique pouvant être écoutée à la salle à manger, à bord des trains, des bateaux ou des avions, voici un modèle du genre. La musique d'orgue, quand elle n'est pas prostituée, faussée dans sa fin et mise au service du Jazz, demeure d'une émouvante simplicité. Elle rejoint les recoins les plus intimes de l'être humain.

* * *

Et voici dans la série Sparton SP-225 Phil Baugh qui nous présente "Country guitar".

Voici quelques titres: "Country guitar"; "No deposit, no return"; "Lonesome Joe From Moko Mo"; "Brand New World"; "Don't tell anyone", etc.

Contrairement à notre habitude, ce disque je le répète, n'est pas français mais comporte des paroles françaises; le rythme est cependant intéressant, et quand nous écrivons un rythme nous ne voulons pas dire hystéric. C'est la chanson rustique avec tout son entrain et son allant. Il en est de même pour l'enregistrement suivant LP3000.

L'album Barry McGuire qui nous est offert comprend douze pièces.

Il y a un instant j'écrivais rythme, écoutez lecteurs le premier air "One by one", paroles et musique sont vibrantes, chaudes, mentionnons aussi "Town and Country"; "The way you are"; "So long, stay well"; "Oh, Miss Mary", etc.

Encore une fois nous regrettons que ces airs soient en anglais pour les lecteurs de La Survivance, mais ils sont agréables et il y a là un élan populaire de bon aloi.

* * *

Nous ne faisons que mentionner à titre d'information "Twilight in Tahiti" RS-170-9.

Douze pièces nous occupent ici, mentionnons "Tahiti"; "Otea Solo"; "Mama iti e Papa"; "J'attendrai" chanté par l'interprète en français, et en un français passable. A l'avers sur les cinq titres qui y apparaissent le troisième soit "Drums of Tahiti"; "Vahine Tahiti", "Farewell" est trop brillant et trop criard, nous le mentionnons conformément à notre habitude afin d'informer le public des nouveautés.

Rodolphe Laplante.

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

La/Le secrétaire bilingue

(par Wilfrid Lebel)

"Comment devenir une secrétaire compétente" aurait pu être le titre de cet ouvrage qui vient de paraître aux Editions de l'Homme. En effet, tout ce que cet ouvrage renferme provient de l'expérience de plusieurs secrétaires en vue dans le monde des affaires, de la finance et de l'industrie. Wilfrid Lebel a accumulé dans ce volume une foule de détails qui se trouvent rarement dans un seul manuel.

"La/Le secrétaire bilingue" n'est pas uniquement destiné aux secrétaires, il a été conçu de façon à rendre d'immenses services à toute personne qui a à rédiger des lettres en français ou en anglais pour ses affaires ou ses relations sociales. Devez-vous écrire une lettre à un ambassadeur, à un ministre, à un évêque? Comment allez-vous l'adresser? Quelle formule de politesse devrez-vous employer pour saluer le correspondant? vous trouverez tous ces détails dans "La/Le secrétaire bilingue" qui regorge de renseignements utiles du genre.

"La/Le secrétaire bilingue" est mieux qu'un livre! c'est une véritable secrétaire que vous aurez à votre service 24 heures par jour, une secrétaire pratique qui SAIT TOUT et qui est facile à consulter!

Ce nouveau volume des Editions de l'Homme fournit à l'homme d'affaires moderne les données nécessaires pour triompher des difficultés inattendues ou exceptionnelles qu'il peut rencontrer en faisant sa correspondance. Qu'il s'agisse d'une lettre d'affaires en français ou en anglais le lecteur trouvera dans "La/Le secrétaire bilingue" des modèles de missives, des directives et des solutions.

"La/Le secrétaire bilingue" (195 pages) a été rédigé par l'auteur du "Vocabulaire des Affaires" au service de l'homme (ou de la femme) d'ACTION. Il est en vente partout à $2.00 l'exemplaire ou à l'Agence de Distribution Populaire — 1130 est, de la Gauchetière, Montréal (523-1600).

Le chapelet à CHFA

DECEMBRE

1—La paroisse St-Joachim d'Edmonton
2—La famille de Mme Délia Lamoureux de Lamoureux
3—La famille de M. Léopold Magnan de Beaumont
4—Monsieur Napoléon Bérubé de Beaumont à l'occasion de son anniversaire de naissance (95)
6—La famille de M. Gilbert Lauzé de Falher
7—La famille de M. J. Arthur Routhier de St-Paul
8—Un paroissien de la paroisse Immaculée-Conception Edmonton
9—Les professeurs de l'Ecole Providence de McLennan
10—Les Paroissiens de la Paroisse de Donnelly
11—Les Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
13—Les familles Ferrier, Donat, Joseph et Marie Louise Laflamme de Falher
14—Les paroissiens, Paroisse Cathédrale de St-Paul
15—Les familles Laurent Gareau et Mme Art Wagner de Bonnyville
16—La paroisse de St-Albert
17—La paroisse St-Emile de Legal
18—Radio Edmonton Limitée
20—Les familles Achille Labbé et Gustave Mencke de Falher
21—Les familles Joseph Hamel et Lucien Hétu de Bonnyville
22—Une famille de la paroisse St-Isidore
23—La famille de M. Alexis Thibault de McLennan
24—La famille de M. Lucien Montpetit de Falher
25—Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton
27—La famille de M. Gérard Maisonneuve de Falher
28—Les Canadiens-Français, paroisse St-Francois d'Edmonton
29—La paroisse de Guy
30—Les paroissiens, Paroisse Cathédrale de St-Paul
31—Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....



Double carrière. En plus de garder les buts des Maple Leafs de Toronto, Johnny Bower s'est découvert un talent de chanteur. Il vient de graver deux airs de Noël en compagnie de son fils John, 11 ans, et d'un groupe connu sous le nom des "Rinky Dinks". Bower affirme n'avoir jamais chanté auparavant, si ce n'est . . . en prenant sa douche!

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Philippe Lavoie, St-Isidore.
Soeur Juliette Villeneuve, s.c.e., Trochu.
M. Albain Doyle, Girouxville.
Rév. Père Colin Levangie, o.m.i., St-Albert.
M. Jules Rondeau, Bonnyville.
M. Paul M. J. H. Soulodre, Girouxville.
M. Roger Gobeil, Beaumont.
M. John E. Wawrzonek, Guy.
Soeur Jeanne Albert, s.c.e., Trochu.
M. Raymond Breault, Picardville.
Rév. Père Lucien Lafontaine, o.m.i., Tangente.
M. Bernard Lemay, Edmonton.
M. Marc Pelchat, St-Edouard.
M. Alphonse E. Brissette, Edmonton.
M. Achille Labbé, Falher.
M. René Lussier, Tangente.
Soeur Marie Cécile-Thérèse, F.J., Pincher Creek.
Soeur Cécilia Clermont, s.c.e., Trochu.
M. Maurice Cloutier, Donnelly.
Rév. Père Georges-Marie Latour, o.m.i., Edmonton.

La semaine de la sécurité routière 1965 du 1er au 7 décembre inclusivement

La Semaine de la sécurité routière de 1965 débutera à minuit le 30 novembre pour se terminer à minuit le 7 décembre.

A l'instar des neuf dernières années, cette campagne annuelle de prise de conscience servira durant les sept premiers jours de décembre à rappeler à l'automobiliste et au piéton l'attention personnelle que chacun doit accorder à la responsabilité qui lui incombe de prévenir les mortalités et les blessures corporelles sur les routes.

"Si on le peut pendant une semaine, on le peut pendant toute une année."

Un public bien renseigné est capable de résultats efficaces. Si les 10,000,000 et plus d'électeurs au Canada ne peuvent s'entendre sur le choix du représentant qu'ils veulent à la gouverne du pays, d'aucun ne saura nier le caractère honteux des mortalités de la route ni le fait que les blessures corporelles subies dans un écrasement peuvent se traduire par un vie pire que la mort.

Tous les Canadiens, depuis l'âge de cinq ans à 95 ans, veulent à toute force marcher ou faire de l'automobilisme.

Il suffira d'une semaine consacrée entièrement à l'exercise de la prudence, pour prouver au piéton comme à l'automobiliste que la prudence et la considération d'autrui peuvent s'exercer à l'année longue.

Pendant cette semaine très chargée pour la plupart des gens, vous serez peut-être tenté d'instituer vos propres règles en matière de vitesse sur la route. C'est la saison où tout le monde est très affairé et, que vous alliez faire quelques visites ou livrer des colis de Noël, vous serez sans doute pressé. C'est le moment de faire attention à l'autre conducteur tout aussi pressé qui prend les tournants à la corde raide et appuie sur l'accélérateur. Conduisez votre automobile de façon à lui laisser assez d'espace. C'est très énervant de lui céder la place, mais c'est plus prudent. Ne vous emportez pas . . . ressaisissez-vous et laissez-le passer. C'est plus sûr.

Lorsque vous garez votre voiture, même dans votre propre voie de garage, retirez-en les clés. Dans certaines localités, les règlements interdisent de laisser les clés dans la serrure d'allumage, pour empêcher les voleurs de s'emparer de la voiture et les enfants de la mettre en marche.

FILMS...

UP FROM THE BEACH
Pour tous

Américain, 1965, 98 min. Drame de guerre par Robert Parrish avec Cliff Robertson, Red Buttons et Irina Memick, d'après le roman Epitaphe pour un ennemi, de George Barr.

Le lendemain du débarquement en Normandie, un sergent de l'armée américaine, Baxter, délivre, près du village de Verville, un groupe de Français détenus comme otages par les SS. Ordre lui est donné de conduire la petite troupe à la plage et de l'embarquer vers l'Angleterre. Lorsque Baxter arrive à la mer avec tout son monde, des officiers l'obligent à ramener ses protégés à Verville. Après deux voyages aller-retour à la suite d'ordres contradictoires la prise de Verville rend enfin leur liberté aux villageois.

Assez bien réalisé, ce drame de guerre présente de façon plutôt modeste et sans prétention un fait divers attachant et non dépourvu de chaleur humaine. Il est vrai que l'auteur cède parfois à la facilité et que le dialogue manque de profondeur. Mais son film demeure intéressant et sympathique.

Appréciation Morale: Des notations humaines valables se dégagent et rendent ce film accessible à tous.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

Lundi au vendredi
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio - réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Calendrier social
9.15—Le bas de Noël
10.15—Témoignages
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Radio journal
11.15—Jeunesse dorée
11.30—Les visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi s.v.p.
12.05—Musique en dînant
12.15—Informations locales
12.25—Sports
12.30—Le journal agricole
12.45—Vie de femmes
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
1.28—Manchettes
1.30—Le monde au présent
2.00—(selon le jour)
2.23—Au gré du vent
3.00—Nouvelles
3.05—Votre émission, Mesdames
4.00—Radio Journal
4.15—Marie Tellier
4.30—Légendes de Noël
4.45—Salut les copains
5.45—Radio-actualités
6.00—Les plus belles voix
6.45—Le chapelet
7.00—(Selon le jour)
7.15—Sérénade
7.30—(selon le jour)
8.00—30 minutes d'informations
8.30—(Selon le jour)
9.00—(selon le jour)
9.30—(selon le jour)
10.00—Programme ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Nouvelles CKSB
12.05—Receuillement et fin des émissions

Lundi
2.00—A ciel ouvert
7.00—Le français chez-vous
7.30—Revue des arts et lettres
8.30—Musiciens d'aujourd'hui
9.30—Musique de chambre

Mardi
2.00—Un chansonnier et sa muse
7.00—Le français chez-vous
7.30—Place publique
8.30—Musique des pays-bas
8.45—Au bois du rossignolet
9.00—Concert symphonique

Mercredi
2.00—Toute la gamme
7.00—Le français chez-vous
7.30—Mémoires de femme
8.30—Concert du mercredi

Jeudi
2.00—De par le monde
7.00—Le français chez-vous
7.30—Capital et travail
8.30—Théatre de poche
9.00—Concert symphonique

Vendredi
2.00—Pourquoi pas?
7.00—Sérénade
7.30—La chasse à l'inconnu
8.30—Sérénade
9.00—Orchestre de chambre
9.30—Programme hollandais

Samedi
6.50—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.30—Manchettes
7.32—Musique en tête
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Manchettes
8.32—Musique en tête
9.00—Pipandor
9.30—Par un beau samedi matin
10.00—Nouvelles
10.02—Calendrier social
10.07—Le rigodon
10.30—Par un beau samedi matin
11.00—Radio journal
11.15—Vers demain
11.30—Par un beau samedi matin
12.00—Musique en dînant
12.15—Informations
12.25—Sports
12.30—La Rivière la Paix vous invite
1.00—Manchettes
1.32—Visite chez les chansonniers
2.00—Salut les copains
4.00—Programme italien
4.30—Musique pour tous les goûts
5.00—Manchettes
5.02—Musique pour tous les goûts
6.00—Sports et météo
6.03—Musique pour tous les goûts
6.15—Les forains du vingtième
6.45—Chapelet
7.00—Samedi soir avec Paul
8.00—Radio Journal
8.10—D'un océan à l'autre
8.30—Samedi soir avec Paul
10.00—Programme ukrainien
10.30—Samedi soir avec Paul
11.00—Nouvelles CKSB
11.10—Samedi soir avec Paul
10.30—Samedi soir avec Paul
12.00—Recueillement et fin des émissions

Dimanche
8.55—Bonjour
9.00—Programme en cri
9.30—Ballade Musicale
10.00—Nouvelles
10.30—Le monde parle au Canada
10.02—Ballade Musicale
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et sports
12.20—Message de Rome
12.30—Radio Amicale
1.00—Programme italien
2.00—Programme hollandais
3.00—Programme polonais
3.30—Programme Allemand
4.30—L'opéra du dimanche
7.00—Musique pour un dimanche soir
8.00—Radio journal
8.10—Tour des capitales
8.30—Musique pour un dimanche soir
9.00—L'heure du rosaire (POLONAIS)
10.00—Programme ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement et fin des émissions

Symptômes de la tuberculose

La tuberculose est une maladie contagieuse qui continue de causer beaucoup de décès; elle demeure l'un des problèmes de la santé au Canada. Tout Canadien devrait se soumettre aux diverses épreuves qu'a créées la médecine moderne.

En cas d'incendie la nuit

Que feriez-vous en cas d'incendie dans votre appartement? Si c'était la nuit et que vous vous trouviez sans lumière, auriez-vous une lampe de poche à portée de la main? Sauriez-vous où trouver les extincteurs, qui sont une protection essentielle dans tous les immeubles? Savez-vous exactement où se trouvent les escaliers de sauvetage et comment vous y rendre? Avez-vous compté le nombre de portes qu'il vous faut passer pour y arriver, dans l'obscurité? Ces quelques détails pourraient vous sauver la vie, en vous permettant d'éviter la panique.

Vie féminine...

Les sourcils, faciles à corriger, sont un atout de la beauté

(AFP — "Un front harmonieux, des yeux noirs débordants de feu et de douceur, une bouche délicieuse, douée de cent expressions variées, capable d'embellir aussi bien le mépris que l'amour . . . Mais le trait de son visage le plus remarquable était constitué par ses sourcils (le trait le plus important des acteurs): noirs de jais, fortement dessinés, parfaitement arqués au repos: leur étonnante mobilité faisait paraître, par contraste, tous les autres visages endormis."

Ce vibrant hommage rendu par le romancier anglais Charles Reade à Margaret Woffington, illustre actrice du XVIIIe siècle, et en particulier à ses sourcils, nous rappelle l'importance esthétique de cette double ligne qui contribue si bien à donner son caractère à la physionomie humaine.

Et cette importance est double: bien dessinés, de beaux sourcils sont un atout considérable pour la beauté féminine, mais mal dessinés, ils sont bien plus faciles à corriger que d'autres traits, que la bouche, par exemple, qui ne souffre que de très minimes modifications à l'aide de fards, sous peine de trahir un "peinturlurage" aujourd'hui condamné. On peut en effet modifier les sourcils par un maquillage adroit, mais aussi et surtout par l'épilation, qui n'est plus un trompe-l'oeil, mais un authentique remodelage. Ce qui ne veut toutefois pas dire qu'il faille s'arracher entièrement les sourcils pour les redessiner, à l'aide d'un crayon spécial, hors de l'endroit où la nature les avait placés! Cette aberration a eu jadis cours, hélas: elle est heureusement aussi périmée que la transformation de lèvres minces en lèvres épaisses, à grands coups de bâton de rouge. Et le mauvais souvenir qu'a laissé le spectacle de ces sourcils en demi-cercle, tracés d'un seul et étroit trait de crayon, au-dessus d'arcades sourcilières rougies par la violence qui leur avait été faite, permet d'espérer que cette mode malencontreuse ne reviendra jamais.

Il ne s'agit, de notre temps, que de délicates corrections. Et encore, lorsque les sourcils ont besoin d'être corrigés!

C'est cependant, peut-être de cette époque qu'est demeurée la doctrine selon laquelle il ne faut jamais épiler les sourcils que par dessous, afin de les arquer davantage. En fait, quand il y a lieu de modifier leur ligne, ce peut être aussi bien par dessus que par dessous, parfois les deux s'ils sont exceptionnellement épais et durcissent le visage (mais attention, ils lui donnent aussi du caractère!) ou s'il semble nécessaire de les épiler dessus dans la partie la plus proche du nez, et dessous dans celle où ils doivent s'effiler.

Toutes ces modifications concernent le sourcil lui-même, sourcil trop massif ou mal tracé. Mais on peut être appelée aussi à épiler les sourcils pour corriger un défaut du reste du visage. Ainsi des sourcils judicieusement amincis atténuent un visage fort, carré, quelque peu massif; des sourcils presque horizontaux seront agrandis par des sourcils assez bas, donc épilés au besoin par dessus mais non par dessous, et prolongés, sans exagération, vers les tempes.

Cette prolongation ne dépend plus, il va de soi, de la pince à épiler, mais du crayon. Car on l'emploie toujours: mais jamais pour dessiner de faux sourcils à la place des vrais, seulement pour ajouter quelques poils, sous forme de petits traits épais à la base et minces au sommet, soigneusement couchés dans le même sens que les poils voisins. Et parfois aussi afin de renforcer des sourcils bien dessinés, mais de nuance si claire qu'ils ont besoin de cette accentuation pour être bien visibles.

Si l'on emploie au cours d'une même séance la pince et le crayon, il faut observer un temps de repos entre l'emploi de la première et celui du second. La pince flambée à l'alcool, épilez, puis passez également de l'alcool à 90° sur l'emplacement, et calmez la légère irritation de la peau rougie avec de petites compresses d'eau bien fraîche. Séchez en tamponnant, sans frotter. Un moment après vous pourrez passer au dessin. Mais quel que soit votre désir d'avoir, comme Mrs Woffington des sourcils "d'un noir de jais", contentez-vous d'un crayon brun foncé, moins dur au visage; ou si vous avez les sourcils et les cheveux clairs, d'un crayon gris.

L'ADOPTION

(suite de la semaine dernière)

Qui adopte-t-on?

On l'a dit: "De tous les maux qui peuvent atteindre un enfant, la privation d'un foyer chaleureux est sûrement le plus redoutable". Une tristesse, un serrement de gorge s'emparent de toute femme qui entre dans une salle de crèche où une quinzaine de petits abandonnés, à frimousse intelligentes, lui tendent tous les bras parce qu'ils voient en elle une mère. C'est à qui attirera son attention et gagnera ses grâces.

Les enfants qui peuplent les crèches ne sont pas tous destinés à l'adoption. D'aucuns reviendront à leur propre mère. D'autres sont physiologiquement handicapés. D'autres, enfin, sont des enfants nés de foyers, hélas, désunis. Mais l'adoption reste, de toute évidence, la solution idéale pour tous les autres.

Ces enfants font l'objet de tous les soins essentiels et même d'attention, dans une large mesure, mais il leur manque cette atmosphère familiale nécessaire à leur plein épanouissement. Que leur faut-il en somme? De vrais parents, la stabilité d'un foyer heureux où se formera leur individualité, où ils trouveront tendresse et amour. L'enfant de la crèche n'a pas de mère, encore moins de père. Son affection, en fait, ne va qu'à des "gardiennes" si dévouées soient-elles. Sans doute les institutions mettent tout en oeuvre pour que l'enfant s'épanouisse sur tous les plans: intellectuel, moral et social. On y organise même des classes maternelles pour les enfants d'âge préscolaire.

Cependant, rien ne remplace, sur le plan affectif, l'attention et la tendresse d'une mère et l'intérêt d'un père. Ces petits vivent constamment en groupe, ils n'ont pratiquement rien en propre. Tout ce dont ils peuvent se servir appartient au groupe: les objets, les jouets, les vêtements. Ils semblent satisfaits, voire heureux, mais le fait est là cependant: ces enfants vivent en milieu fermé, en dehors de toute vie familiale.

Pourquoi adopte-t-on?

Tous ne sont pas appelés à adopter. Quels sont les motifs valables de l'adoption: l'intérêt, l'accomplissement d'un voeu? la charité?

Peut-on affirmer que le besoin d'avoir un enfant justifie son adoption? En soi, l'adoption n'est pas une bonne oeuvre, n'est pas non plus un acte charitable au sens habituel du mot. C'est essentiellement un acte d'amour, l'acte d'un couple adulte qui éprouve le besoin de se perpétuer, d'un couple qui a quelque chose à donner.

Bien des époux penchent pour l'adoption, mais reculent devant les démarches, assaillis qu'ils sont par toutes sortes d'inquiétudes. Ils craignent que l'enfant ne soit pas leur, n'étant pas de leur sang, et surtout ils redoutent que ce dernier ne voit jamais en eux de véritables parents.

Or, pour un enfant, ses parents véritables sont ceux qui ont fait de lui un être humain, un adulte responsable, promis au bonheur. La stabilité d'un foyer, il va sans dire, est indispensable au succès de l'adoption.

Il ne saurait exister de différence dans l'esprit de l'enfant entre les parents véritables et les parents adoptifs. La maman, c'est celle qui soigne, qui protège et dorlote.

Qu'est-ce qu'adopter?

Adopter, c'est réaliser un désir. C'est choisir un enfant qu'on fera sien et qu'on aimera. C'est un acte voulu, raisonné et posé après mûre réflexion. Adopter, c'est évidemment se créer des soucis, mais n'est-ce pas là le lot inévitable de tous les parents.

L'enfant sera-t-il normal, intelligent, bien portant, bien reçu de la famille et de son entourage? Comment se comportera-t-il plus tard? L'hérédité se marquera-t-elle chez lui? Autant de craintes que viennent entretenir les bons amis, les prêteurs de conseils, qui ont toujours en mémoire le cas de tel ou tel enfant adopté ayant mal tourné ou ayant développé une maladie inquiétante.

Il est vrai que les adoptions ne sont pas toutes heureuses; on a connu beaucoup d'échecs dans le passé. Mais, de nos jours, l'adoption réussie paraît être la règle. C'est que l'attitude des gens a changé. On adopte pour des motifs valables, pour créer un vrai foyer et non pas simplement pour accomplir une promesse ou pour toute autre raison. On admet que l'éducation et le milieu prennent le pas sur l'hérédité. L'adoption s'accompagne aujourd'hui d'un véritable contrôle, confié à des organismes qualifiés.

Toute naissance comporte une part d'inconnu dont personne n'est à l'abri. Les parents adoptifs, en faisant un choix, aimeraient certes éliminer cette inconnue. Cela n'est pas en leur pouvoir. Naturellement, l'enfant pourra accuser certains symptômes héréditaires, prometteurs ou non, mais c'est précisément le rôle de l'éducation de veiller à ces tendances personnelles, de les corriger ou de les développer, selon le cas.

Il faut savoir accepter l'enfant tel quel, avec sa personnalité, son devenir, et se libérer de tout préjugé. Peut-on, en effet, concevoir qu'un enfant de naissance illégitime qui n'exclut pas pour autant le principe de l'amour, soit dénué des qualités qu'on est porté à attribuer aux autres enfants. Un enfant n'est-il pas en effet ce qu'on le fait et l'éducation n'est-elle pas le facteur prédominant de sa formation?

Conditions exigées

Les parents adoptifs exigent certai-

(Suite à la page 8)



La Charlotte carrousel — Réponse au tourbillon des fêtes

Une fois de plus, vous voilà engagée dans le tourbillon des Fêtes: préparations de toutes sortes, activités de l'école ou de la paroisse, réceptions de parents ou d'amis. L'enthousiasme et la joie de vivre vous inciteront plus d'une fois à lancer: "Réunissons-nous à la maison". Et vous savez que tout se passe mieux autour d'un bon café chaud et d'une pâtisserie légère et exquise. Puisque le temps est précieux à cette époque plus que jamais, vous voudrez servir rafraîchissements attrayants en même temps que faciles à préparer.

Cette Charlotte Carrousel au gâteau roulé répond à ces exigences. Votre pâtissier se charge de la moitié du travail en vous offrant son gâteau roulé déjà-parfait. Vous n'avez donc qu'à préparer vous-même une mousse aux fruits, trancher le gâteau, dresser le tout dans un moule en couronne et laisser prendre au froid.

CHARLOTTE CARROUSEL

1½ tasse de jus d'ananas
1½ c. à soupe de gélatine nature
3 c. à soupe d'eau froide
¾ de tasse de sucre
½ c. à thé de sel
1½ c. à soupe de jus de citron
1½ tasse de crème épaisse, fouettée.
Un gâteau roulé à la gelée, de la pâtisserie

METHODE: Chauffer le jus d'ananas. Laisser gonfler la gélatine dans l'eau froide, puis dissoudre dans le jus d'ananas chaud. Ajouter le sucre, le sel, l'ananas et le jus de citron. Réfrigérer jusqu'à ce que la préparation commence à épaissir, puis fouetter avec un batteur. Fouetter la crème bien ferme, puis incorporer délicatement au mélange à la gélatine. Couper le gâteau roulé en tranches de ½ pouces. Déposer 4 tranches de gâteau sur le fond d'un moule en couronne non beurré, puis dresser les autres tranches de gâteau sur la paroi du moule. Verser la préparation à l'ananas, et bien étendre. Laisser prendre au réfrigérateur. Démouler sur un plat à servir et couper en morceaux.

QUANTITE: 12 portions.

Comment choisir un abat-jour?

(AFP) — On sait combien l'éclairage d'une pièce est important pour son esthétique et pour son confort. L'emplacement des sources de lumière, leur puissance, sont à étudier soigneusement, mais il est aussi un détail à ne pas négliger, c'est l'abat-jour. Car cette fois se sont sa matière, sa forme et sa couleur qui peuvent soit rehausser l'efficacité d'un appareil d'éclairage tout en contribuant à embellir l'ensemble du décor, soit trahir cette double mission.

Opaque ou transparent?

Une distinction est à établir entre les abat-jour opaques et les abat-jour transparents; ceux-ci sont nettement plus répandus dans les intérieurs actuels, notre époque étant éprise de luminosité; cependant il y a des cas où il s'agit de concentrer le rayonnement lumineux émis, disons par une ampoule électrique puisque c'est de bien loin le cas le plus fréquent, sur un point précis, par exemple sur une table ou la partie d'une table où l'on écrit, lit, coud, joue . . . cela suppose une certaine concentration sur l'activité ainsi exercée, une concentration telle qu'autour du cercle lumineux la pénombre est souhaitable, afin que l'oeil des joueurs ou de la couseuse ne soit pas distrait par ce qui pourrait l'attirer hors du cercle. Sinon, l'abat-jour pourrait, tout en éclairant convenablement le centre de leurs activités, diffuser aussi sa lumière alentour. On trouvera de tels abat-jour opaques chez les antiquaires ou les marchands de reproductions de bibelots anciens: en tôle peinte, ils étaient jadis justement destinés aux tables de jeu. Mais si l'on désire être plus moderne, il nous semble préférable d'adopter un abat-jour qui, tout en ne permettant pas à la personne installée tout auprès d'avoir la vue blessée par la source de lumière, soit plus ou moins perméable à celle-ci, créant ainsi une transition moins sensible entre l'éclairage localisé et l'éclairage d'ambiance. De tels abat-jour seront en bristol, ou en tissu, l'intérieur étant doublé de blanc, et l'extérieur d'une couleur d'autant plus foncée que la matière sera plus translucide; ainsi un abat-jour épais, ne diffusant qu'un léger halo lumineux, pourra être rouge; plus léger, donc diffusant davantage, il pourra se foncer jusqu'au vert Empire . . . compte tenu, bien entendu de l'ensemble du décor.

S'interposer entre l'oeil et la lumière

Mais en dehors de ce cas particulier des abat-jour réellement destinés à "rabattre" la lumière sur une surface restreinte, leur rôle devra se borner à s'interposer entre l'oeil et la source de lumière qui, nue, blesserait celui-ci, mais tout en demeurant aussi gais, aussi lumineux que possible. Au papier, au tissu, au parchemin peuvent se joindre désormais des matières telles que l'opaline, la fine porcelaine, le verre dépoli. Au rouge, qui reste dans tous les cas une bonne couleur pour un abat-jour, s'ajoutent le rose, l'orangé, le jaune, et le blanc qui a l'avantage de s'harmoniser avec tous les styles et toutes les tonalités choisies pour l'ameublement. Sans jamais aller jusqu'à éblouir, l'abat-jour doit alors contribuer à rehausser l'éclairage d'ambiance dont nous parlions tout à l'heure, à ajouter ça et là, avec les lampes qu'il complète, un relief lumineux, une note de gaieté: il lui est permis de ressembler à un gros fruit rayonnant.

Lui est-il permis aussi d'être multicolore? Dans certains cas, dirons-nous. On voit en effet des abat-jour de quartiers diversement colorés. C'est une fantaisie qui peut être amusante dans une entrée, un couloir, dans des lieux où l'on ne fait que passer et où cette arlequinade amuse un instant le regard; dans une pièce de séjour on se lassera moins vite d'une couleur unie. Mais il est à cette règle une exception: elle concerne ce somptueux abat-jour de soieries destiné à accompagner des potiches chinoises transformées en lampes, et sur lesquels des doigts de fée ont fidèlement reproduit en broderie de soie les motifs qui ornent la porcelaine pansue.

Sans aller jusqu'à ce luxe exceptionnel il est bon évidemment, de tenir compte du style de la lampe quand on choisit la matière et le style d'un abat-jour. Pas de tulle foncé et fanfreluché pour un pied de grès, une grosse verrerie, mais pas non plus de raphia tressé sur une petite lampe d'albâtre! Dans le doute, opter pour la simplicité, le bristol blanc, par exemple. En matière de décoration la simplicité est toujours le meilleur refuge pour qui n'est pas tout à fait sûr de son inspiration!

La maternelle est nécessaire

Les parents sont toujours étonnés devant la différence de comportement de leur enfant, à la maternelle et à la maison. Et on en déduit que le petit réserve sa sagesse pour la maternelle.

On a tort de croire que le milieu familial suffit au jeune enfant. Son caractère, qui se hérisse trop souvent en se heurtant à ses frères et soeurs, s'assouplit au contact de petits camarades. C'est dans cette atmosphère, à sa mesure, que l'enfant apprendra toutes ces règles de la vie en groupe qu'il devra appliquer plus tard à l'école, et dans sa vie d'adulte; savoir partager, prêter, et savoir que les autres ont les mêmes droits que lui.

La maternelle est la base de l'édifice scolaire. On prépare les enfants à apprendre à lire et à écrire. Car pour lire il faut savoir entendre, retenir, voir, reproduire. Il faut savoir se reconnaître dans l'espace, identifier gauche, droite, devant, derrière.

Pour écrire, on exercera l'enfant au geste précis et minutieux. Son corps, ses bras, ses mains, ses doigts doivent être souples. On l'y prépare par les jeux de précision.

Il est peu de cas où la vie familiale réussit à donner à l'enfant une préparation vraiment éclairée. Et même lorsqu'elle y parvient, il manque toujours ce contact social, nécessaire à l'épanouissement de l'enfant.

C'est donc dès cet âge que les habiletés visuelles des enfants doivent être vérifiées. En consultant votre optométriste, pendant le stage à la maternelle, vous mettez vraiment toutes les chances du bon côté.

Dans quelques années, sera-t-il possible de déterminer à l'avance le sexe des enfants?

BRUNSWICK — Allons-nous pouvoir un jour triompher de la nature et être en mesure de déterminer d'avance le sexe de nos enfants?

Cette question qui préoccupe bon nombre d'entre nous n'est déjà plus du domaine de l'utopie. Depuis des années, les hommes de sciences se penchent sur ce problème et s'efforcent d'arracher son secret à la nature.

Jusqu'à présent on a uniquement procédé à des expérimentations animales. Mais les résultats étonnants déjà obtenus permettent d'envisager que sous un proche avenir, la naissance d'une fille ou d'un garçon sera volontaire.

L'homme, responsable du sexe de l'enfant

Depuis une quarantaine d'années environ, les biologues savent que le sexe est déterminé dès la conception.

C'est des cellules sexuelles mâles (spermatozoïdes) que dépend le sexe du futur enfant. En effet, dans le sperme de l'homme se trouvent à la fois des gamètes porteurs du chromosome (mâle) et de gamètes porteurs de chromosome (femelle).

Lors de la fécondation, il se forme un oeuf XX (l'enfant sera alors une fille), ou un oeuf XY (l'enfant sera alors un garçon). Il faut donc intervenir avant la fécondation si l'on veut "régler" le sexe de l'enfant et tenter d'agir sur la disjonction de la paire de chromosomes hétérogènes (XY) du mâle.

Or, précisément cette séparation entre le chromosome X et le chromosome Y posait de sérieux problèmes au point de vue expérimental. Après une série d'échecs on a découvert que les gamètes porteurs du chromosome XC présentaient une différence de taille et de poids avec les autres. D'où une nouvelle série d'"expériences réalisées entre 1950 et 1960. Quelques chercheurs ont réussi à séparer rigoureusement les chromosomes X et Y dans les cellules reproductrices du mâle. Une fois parvenu à ce résultat, ils pouvaient effectuer des expériences sur les animaux, et en déterminer le sexe.

Des recherches de ce genre se poursuivent depuis longtemps déjà à l'Institut Max Planck d'élevage (Mariensee). Le Dr Erich Schilling, un zoologue réputé qui collabore aux travaux de l'institut, a fait récemment à Brunswick, dans un congrès réunissant des hommes de science une communication sur ces découvertes qui furent couronnées de succès. D'après son exposé, le Dr Schilling et ses collaborateurs auraient réussi à "produire" davantage de veaux mâles que de femelles et à renverser le rapport normal des naissances (52% d'animaux mâles pour 48% d'animaux femelles): ils ont en effet obtenu 70% de mâles pour 30% de femelles.

Un procédé permettant d'obtenir en 60 minutes la séparation entre les spermatozoïdes porteurs de chromosomes masculins et ceux porteurs de chromosomes féminins a été mis au point à l'Institut Max Planck d'élevage. Pour cela, on emploie un liquide (médium) qui réagit de manière très sensible aux différences de poids et de taille des gamètes. Trois années de suite on a procédé à l'insémination artificielle de vaches à l'aide de spermatozoïdes X, plus lourds que les autres. Le résultat: plus de femelles que de mâles. 86 vaches sont nées de cette manière.

(Nouvelles d'Allemagne)

A en juger par ce modèle, les p'tites jupes carreautées" et les blousons rayés seront encore à la mode en 1966. On prédit aussi, et il est facile de s'en rendre compte, que les jupes se porteront bien au-dessus des genoux.

Les femmes veulent le désarmement

ROME (CCC) — S'inspirant de l'appel du Pape aux Nations-Unies, les membres du Bureau de l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques demandent aux chefs d'Etat, dans un communiqué publié à l'issue d'un réunion tenue à Rome, de faire tous leurs efforts pour un désarmement progressif en consacrant les économies réalisées dans ce domaine au développement, comme le proposa Paul VI à Bombay.

Elles demandent en outre aux responsables des moyens d'information de s'efforcer de surmonter les obstacles qui, disent-elles, empêchent ces moyens d'être au service de la vérité, de la justice, de la charité et de la paix.

Elles font enfin appel à toutes les femmes et à toutes les organisations féminines d'oeuvrer pour édifier la paix dans un esprit de solidarité et pour éliminer tous les égoïsmes et discriminations qui s'opposent à la paix.

L'indépendance des tout-petits

La plupart des enfants découvrent leur indépendance vers l'âge de deux ans. Leur conversation se trouve alors accentuée par un mot qui revient à tout propos: le "non" énergique et définitif. Ce signe dénote que l'enfant est en santé et que son caractère s'affirme normalement.

Le goût de l'aventure qu'il démontrera vers cet âge est un frappant contraste avec le calme des enfants dont l'esprit a été blessé par la peur ou l'insécurité. L'allure renfermée et le manque complet de réactions sont souvent propres aux enfants qui souffrent de déficiences mentales; ce sont d'ailleurs ces facteurs qui les rendent si attachants et si attendrissants.

L'esprit violent aux tendances destructives adopte cette attitude parce qu'il est malheureux. Cela peut être attribué au fait que les parents sont trop sévères ou qu'ils ne lui manifestent pas assez d'affection; l'enfant attire alors l'attention en faisant une foule d'espiègleries.

Certains enfants détruisent volontairement; il est normal que leur curiosité les pousse à manipuler certains objets qu'ils soupèsent, sentent, goûtent même parfois, et souvent lancent pour éprouver leur résistance.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 4 décembre 1935

Plusieurs Canadiens français font partie du "Edmonton Male Chorus" qui présente son premier concert devant plus de 700 personnes. C'est le Dr E. Boissonneault qui est président de cet organisme.

* * *

Son Exc. Mgr Guy, o.m.i., se rend pour la première fois confirmer les enfants (il y en a 37) de Tangente.

* * *

Les Dames de l'Autel de Falher ont organisé, avec grand succès, une soirée récréative à l'occasion de la Ste-Catherine.

* * *

Sous l'habile direction de M. Alphonse Hervieux, des acteurs bien connus d'Edmonton présentent une pièce — l'Abbé Constantin — au profit de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Au nombre des acteurs, nous retenons les noms suivants: Mmes A. Hervieux, L. Blais, G. Lambert et Mlle Lilianne Côté, ainsi que Messieurs L. Picard, P. Chatain, G. St-Germain, A. Turcotte et G. Baril.

Il y a 20 ans...

Edition du 5 décembre 1945

"On a révélé à la Cité du Vatican, que le 20e concile oecuménique de tous les évêques catholiques romains qui a été prorogé indéfiniment en 1870, après l'invasion de Rome par les hordes de Garibaldi et l'emprisonnement du Pape, serait tout probablement convoqué le plus tôt possible."

* * *

M. Georges Arcouette est le nouveau secrétaire-général de l'A.C.F.A. Il est originaire de Roxton Falls, Qué.

* * *

Le comité conjoint de la Chambre et du Sénat, qui doit tirer au clair la question du drapeau et choisir un motif définitif, a tenu sa première séance à Ottawa.

Il y a 10 ans...

Edition du 30 novembre 1955

Le Cercle Dramatique de Saint-Paul a présenté "Ces dames aux chapeaux verts". Au nombre des acteurs, on remarque: Mmes Aline O'Driscoll, Adélia Van Brabant, Mlle Noella Croteau, Carmen Despins, Louise Lambert et Lorainne Levasseur et Messieurs Paul Duteau, Jules Van Brabant, Germain Joly, Raymond Bouchard et Laurent Richard.

* * *

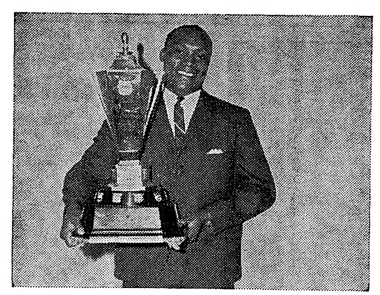
Sur les ondes de CHFA, M. le docteur L.-O. Beauchemin a prononcé une intéressante causerie traitant de l'A.C.F.A.

* * *

M. et Mme Joseph Morin, de la paroisse de l'Immaculée-Conception, ont célébré leurs Noces d'Or.

* * *

Une enquête impartiale au Canada confirme, comme l'avaient fait des enquêtes en France et en Belgique, la supériorité du cours classique sur tous les autres cours dispensés.



Gagnant du trophée Schenley

C'est George Reed des Roughriders de la Saskatchewan qui a été choisi le Meilleur joueur du football canadien cette année et qui s'est mérité le trophée Schenley. La remise du prix tant convoité lui fut faite le 25 novembre à Toronto lors d'une cérémonie spéciale. Zeno Karcz du Hamilton fut nommé le joueur canadien par excellence et Wayne Harris du Calgary fut choisi le meilleur joueur de ligne. Reid a reçu, en plus de son trophée, $2,000. en Certificats d'Epargnes du Canada, et Karcz et Harris $1,500 chacun.

Votre batterie est-elle prête pour les temps froids?

Votre batterie est un important réservoir d'énergie électrique aidant au démarrage de votre auto et au fonctionement de plusieurs accessoires essentiels. Est-elle bien prête au long tirage durant les mois de noirceur plus hâtive et de temps plus froid qui sont arrivés?

Que pouvez-vous faire pour conserver votre batterie suffisamment chargée pour répondre à toutes vos exigences durant l'automne et l'hiver? Si vous conduisez plus la nuit que le jour, vous pourriez la charger légèrement en laissant tourner votre moteur au ralenti durant quelque temps avant de l'arrêter. Mieux encore, conduisez votre auto à assez grande vitesse, durant le jour, alors que vous n'avez pas besoin de vos phares qui épuisent l'énergie de votre batterie.

L'entretien de la batterie joue un grand rôle en créant l'énergie nécessaire. Vérifiez souvent le niveau d'eau de votre batterie. Dites au préposé au poste d'essence d'ajouter de l'eau distillée si le niveau est bas. Par temps froid, conduisez l'auto après avoir ajouté de l'eau, afin qu'elle ne gèle pas dans les cellules de la batterie.

Souvent, ce qui ressemble à un manquement de la batterie, est simplement le résultat de la saleté et de la corrosion sur les bornes de la batterie. Enlevez la saleté avec un couteau de poche. Nettoyez aussi les serre-câbles au bout du câble de la batterie. S'ils sont corrodés, cela empêche le démarrage.

Soyez sûr que la batterie de votre auto soit solidement placée. Si elle se déplace dans le cadre, il est dangereux de craqueler la caisse. Le meilleur moyen de vous assurer que votre batterie marche à plein rendement, est de demander au préposé de votre poste de service de vérifier le poids spécifique de la solution de la batterie avec un hydromètre. S'il faut la charger, la charge lente est recommandée par la plupart des experts.

Vous sauverez du temps, de l'argent et des ennuis cet hiver si vous prenez soin de votre batterie.

L'ADOPTION

(suite de la page 7)

nes garanties au sujet des enfants qu'ils choisissent. Ils y ont droit. L'enfant à adopter est sous la responsabilité de la société. Cette dernière a aussi le droit d'imposer des conditions aux parents d'adoption puisqu'elle est mandatée par la mère qui lui a confié son enfant et qu'elle confie, à son tour, à une agence qualifiée le soin de donner à l'enfant un foyer.

La société ne saurait prétendre à des parents adoptifs qui soient la perfection même, aussi bien comme parents que comme éducateurs. Ce qu'elle veut, en échange, se sont de vrais parents, c'est-à-dire des couples aptes à comprendre et à remplir sérieusement leur rôle de parents et d'éducateurs. L'adoption ne doit pas être motivée par le caprice, le désir de consolider les liens conjugaux ou uniquement pour satisfaire un vague orgueil de paternité ou on se sait quelle coquetterie maternelle. L'amour, la compréhension, l'oubli de soi et la générosité sont autant de qualités indispensables, de même que la stabilité et la sécurité matérielle du foyer, pour créer un climat familial heureux.

On exigera donc, à juste titre, un foyer uni, un milieu moral où les valeurs chrétiennes ont leur juste place, où la santé des époux est le plus sûr garant du confort matériel qu'on se propose de donner à l'enfant, notamment en matière de logement. On voudra que les futurs parents soient en âge d'éduquer de jeunes enfants, rôle qui requiert, on le sait, de la patience en même temps qu'une capacité d'adaptation.

Dans les agences d'adoption, chaque demande est étudiée avec soin, compte tenu des situations particulières. Une fois leur demande acceptée, les requérants, guidés par la travailleuse sociale, procèdent au choix de l'enfant.

Choix de l'enfant

Cet état d'anxiété que vivent les parents adoptifs pendant l'examen de leur demande ne fait que s'accroître lors du choix de l'enfant. Certains espèrent en une sorte de révélation. D'autres, sans aller jusque-là, recherchent cependant une attirance affective ou on ne sait quel élan, sans pourtant les trouver.

Quel lourd problème, en effet, que de choisir un enfant! Ce n'est pas une pièce de foire que l'on juge au poids ou du regard. Il faut faire sienne la part de risques inhérents à toute adoption. Qui pourrait garantir que tel enfant aura telles qualités ou telles aptitudes? Encore une fois, les parents véritables, eux-mêmes, ignorent tout des possibilités de l'enfant qui leur est donné.

Plus l'enfant est jeune, étroitement dépendant de sa mère, mieux il s'adaptera et plus il sera sensible à l'amour qu'il en recevra. Plus vite il acquerra les habitudes et les façons de vivre du foyer. Ce qui ne veut pas dire qu'un enfant plus avancé en âge soit inadaptable. Les statistiques font la preuve du contraire. En 1964, sur 1,068 adoptions autorisées par la Société d'Adoption et de Protection, on relève un total de 265 adoptions d'enfants de deux ans et plus.

L'adoption légale n'entrera en vigueur que lorsque parents et enfants se seront acceptés mutuellement. A cet effet, la loi prévoit une période de probation d'au moins six mois.

Education de l'enfant

Par l'adoption légale, les parents adoptifs ont, à l'égard de l'enfant adopté, les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux qui incombent aux parents à l'endroit des enfants nés de leur union. Dans un cas comme dans l'autre, le soin de l'éducation requiert amour, patience et dévouement, payés en retour, il est vrai, de grandes joies. Au point que les parents adoptifs en arrivent à oublier le fait que l'enfant est né d'une autre mère.

Le jour viendra où l'enfant adopté doit être instruit de ses origines. C'est là une tâche délicate dont les parents adoptifs s'acquitteront en toute sérénité, dans le calme, en choisissant leur heure. Cela devrait se faire assez tôt dans la vie de l'enfant pour que celui-ci, mis au fait, non seulement accepte sans troubles cette révélation mais ait aussi conscience de ce qu'il doit à ses parents adoptifs. A ce prix, ceux-ci n'en seront plus à craindre qu'une éducation accompagnée d'inévitables sanctions puisse leur aliéner l'affection de l'enfant.

Une autre erreur serait d'élever cet enfant seul et de lui accorder trop d'attention. Il est démontré qu'un enfant élevé avec des frères et soeurs s'éduque plus facilement. Au contact des autres, il apprend tôt à lutter et son apprentissage de la vie en est facilité.

Foyers nourriciers

Il existe en dehors de l'adoption légale, comme on sait, des "foyers nourriciers" où l'on accueille les enfants abandonnés ou affligés d'un handicap. Il s'agit toujours de familles généreuses qui portent un intérêt particulier à ces malheureux enfants. Empêchées qu'elles sont d'assumer financièrement la responsabilité d'une adoption pure et simple ou comptant déjà plusieurs enfants, elles n'en donnent pas moins à l'enfant qui leur est confié amour, éducation, sécurité, soins physiques, en échange d'une modeste rétribution.

Pour devenir "parents nourriciers", les conditions nécessaires sont partiquement les mêmes que pour devenir parents adoptifs: qualités morales, amour des enfants, bonne entente au foyer, santé, logement convenable, âge minimum de 25 ans, enfin une expérience d'au moins trois années de mariage.

Grâce aux "parents nourriciers", les enfants sans famille s'élèvent et se développent dans un milieu normalement constitué. C'est dire combien la société est redevable à ces âmes généreuses qui ont l'insigne mérite de donner un bonheur véritable à des enfants qui, sans eux, grandiraient dans l'indifférence, sinon l'hostilité.

Agatha Christie et le roman policier

Le roman policier n'est pas près de disparaître, ni Agatha Christie de passer au rayon des inconnus, des méconnus et des oubliés.

Même s'il lui arrivait de mourir, elle continuerait de vivre dans l'esprit de millions de lecteurs, qui dévorent ses livres et ne s'en lassent pas, mettent au monde des enfants qui finissent à leur tour par lire ses livres, et ne s'en lassent pas non plus.

Elle est, dans le monde anglo-saxon, la reine du suspense et du detective-story, et l'on se demande si elle ne l'emporte pas sur Erle Stanley Gardner, qui est Américain, alors qu'elle est Anglaise.

Gardner a beau avoir *été prolifique* et chanceux, après une carrière légale qu'il abandonna pour la fiction à intrigue policière, il n'est pas probable que le tirage global de ses oeuvres atteigne celui d'Agatha Christie.

Ni celle-ci ni ses éditeurs ne peuvent révéler de chiffres précis, quant au nombre de livres portant son nom, mais on paraît croire que ses ventes furent l'ordre de 300 millions d'exemplaires.

Il est probable que Madame Christie verse au Gouvernement anglais des impôts sur son revenu.

Cette femme renouvela en quelque sorte le roman policier, sans toutefois l'inventer.

Il est beaucoup plus vieux qu'elle et il a pour point de départ un ouvrage français: les fameux Mémoires de ce légendaire Vidocq qui fut chef de police de Paris entre 1812 et 1827, année de sa retraite.

Les Mémoires furent publiés en 1829.

Ils comprennent quatre volumes, furent traduits peu après en anglais, et il n'est pas imprudent d'avancer que la plupart des écrivains s'en inspirèrent, qui se consacrent aujourd'hui au roman policier.

Ceux-là se trompent qui pensent qu'Edgar Allan Poë fut le premier à lancer le roman policier, ou dit de détective, dans ses Meurtres de la rue Morgue que l'on trouve dans ses Histoires extraordinaires.

Poë lui-même puisa dans les Mémoires de Vidocq, pour la nouvelle dite comme pour deux autres, qui portent en anglais les titres suivants: The Purloined Letter et The Mystery of Marie Roget.

Mais il faut rendre à Poë ce témoignage d'avoir été le premier écrivain à donner, à ses nouvelles policières, l'allure scientifique des oeuvres d'aujourd'hui.

Ses Meurtres de la rue Morgue remontent à 1841, et il se passa vingt-cinq ans avant que l'Anglais Wilkie Collins publiât ce chef-d'oeuvre du genre qu'est The Moonstone.

Pour en revenir à Agatha Christie, elle est un phénomène à sa manière.

Elle publia son premier roman policier en 1920, mais il lui fallut attendre six ans avant d'atteindre à la renommée, et à la fortune.

Depuis, elle donne une moyenne de deux ouvrages par an, et il est à présumer qu'ils ne sont pas tous d'égale valeur.

Quelques-uns en ont une qui ne se discute pas, et plusieurs d'entre eux furent portés à l'écran avec succès.

L'un deux, Mrs. McGinty's Dead, en est même à sa quatrième version cinématographique, qui porte le titre Murder Must Foul.

Le *premier* de ses *livres* à *obtenir* un succès mondial est Murder of Roger Akroyd, qui remonte à 1926 et fut le premier de huit ouvrages à connaître une adaptation à la scène.

Comme Poë aux Etats-Unis, Collins, Chesterton, Conan Doyle et d'autres en Angleterre, Georges Simenon en France, Agatha Christie procède elle aussi de Vidocq, qui n'eût jamais cru à tant d'honneur.

L'homme fut même l'objet d'une biographie aux Etats-Unis, due à Edwin Gile Rich et publiée à Boston en 1935: Vidocq the Personal Memoirs of the First Great Detective.

L'Illettré
Le Bien Public, oct. 1965